

FEDERATION FRANÇAISE
DE GYMNASTIQUE

ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE

Samedi 14 décembre 2013

Ordre du jour

- Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire3
- Adoption du procès-verbal de l'AG du 9 mars 20139
- Rapport du Comité Directeur 10
- Rapport des activités sportives 10
- Rapport du Médecin fédéral national 14
- Rapport des élus internationaux 16
- Orientations 2014**Erreur ! Signet non défini.**18
- Présentation du budget de l'exercice 2014 19
- Adoption des résolutions27
- Questions diverses30
- Présentation du calendrier des compétitions
nationales et internationales35
- Remise des récompenses fédérales et des labels38
- 140 ans de la Fédération41
- Clôture44

(La séance est ouverte à 15 h 15, sous la présidence de M. James BLATEAU.)

Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire

Mme MERIEUX.- Mesdames, messieurs les officiels, mesdames, messieurs les présidents départementaux et régionaux, messieurs les présidents départementaux et régionaux, monsieur le président du Comité d'organisation et cher Dany JOSEPH, mesdames, messieurs les autorités locales, mesdames, messieurs les membres d'honneur de la Fédération Française de Gymnastique, chers dirigeants, chers amis, bienvenue à ce 190^{ème} congrès qui marque les 140 ans de notre Fédération.

(Applaudissements).

88 départements sont présents, 124 représentants, soit 290 751 voix. C'est une réelle satisfaction d'ouvrir ce congrès, même si la tâche de succéder à Josette ROUX qui a si bien œuvré comme secrétaire fédérale pendant toutes ces années, n'est pas aisée.

(Applaudissements).

Je suis heureuse de conduire cette assemblée réunissant les forces vives de notre Fédération, symbolisant notre engagement à tous. C'est grâce à notre mobilisation que la Fédération se développe et prospère. Vous en faites la force, l'éclat et la richesse. C'est un grand plaisir de vous retrouver toutes et tous pour partager des réussites, des difficultés, des souvenirs et imaginer ensemble l'avenir.

Merci de votre présence, merci à vous tous, bénévoles, professionnels, qui œuvrez pour la gymnastique, qui consacrez sans compter toute votre énergie, votre savoir-faire pour faire vivre la gym aux quatre coins du territoire.

(Applaudissements).

Je salue la présence de Michel LEGLISE, vice-président de la Fédération Internationale de Gymnastique, de Georges GUELZEC, président de l'Union Européenne de Gymnastique, de Yannick BARILLET, directeur régional de la Jeunesse et des Sports, d'Eric LEPAGNOT, directeur du CREPS de la région Centre, de Gérard MALBO, représentant le président du Conseil Général du Loiret et nos partenaires Allianz, Gymnova, Nouansport, Traditex et Moreau.

(Applaudissements).

Je voudrais excuser M. le député maire d'Orléans représenté par Mme la maire-adjointe déléguée aux sports, M. le président du Conseil Régional du Centre et M. le président du Comité Régional Olympique et Sportif.

Avant de donner la parole à Dany JOSEPH, je remercie le Comité d'organisation composé des instances gymniques locales, départementales et régionales qui ont tout mis en oeuvre pour nous accueillir dans les meilleures conditions. J'associe à ces remerciements les collectivités, la ville d'Orléans, si chère à Michel BOUCHONNET, le Conseil Général du Loiret et le Conseil Régional du Centre.

Je vais laisser la parole à Dany JOSEPH, organisateur de ce congrès.

M. JOSEPH.- Bonjour à toutes et à tous. Au nom de la Société Municipale d'Orléans, parce que le Comité du Centre n'était pas seul à organiser, il y avait le club SM d'Orléans, le Comité Départemental 45 et le Comité Régional, j'ai le plaisir de vous souhaiter

la bienvenue à tous au cœur même de la région Centre et donc du Comité du Centre de gymnastique et de 6 comités départementaux (le Cher, l'Eure-et-Loir, l'Indre, l'Indre-et-Loire, le Loir-et-Cher et le Loiret où nous sommes).

Pour moi, ce congrès revêt un caractère particulier, en ce sens que, au tout début des années 80, alors que j'en étais le délégué technique général, ce comité accueillait un jeune homme de 24 ans, arrivant de son Poitou natal, pour sa première affectation à la Direction régionale jeunesse et sports d'Orléans/Tours où il exerça ses toutes premières missions de conseiller technique régional gymnastique, ce jeune homme, fringant, plein d'ambitions, s'appelait James BLATEAU.

Aujourd'hui, il s'appelle toujours James BLATEAU, il est un peu moins jeune. A nouveau, j'ai le plaisir de l'accueillir ici, à Orléans pour son premier congrès de Président de la FFG. Que de chemin parcouru ! Félicitation, Président.

(Applaudissements).

Sans plus tarder, je cède la parole à quelqu'un de son équipe et je souhaite, ainsi qu'à toute son équipe, au Comité Directeur et à vous tous réunis cet après-midi dans cet amphithéâtre, un bon 190^{ème} congrès fructueux et constructif pour notre Fédération Française de Gymnastique.

Merci.

(Applaudissements).

Mme MERIEUX.- Merci. La parole est à Michel LEGLISE, représentant le président de la Fédération Internationale de Gymnastique.

M. LEGLISE.- Monsieur le Président, chers amis, au nom du président de la FIG, Bruno Grandi, que je viens de quitter à Lausanne, je remercie le Président de la FFG de m'avoir invité. Quelques mots sur la FIG et sur les relations exemplaires de la FIG et de la FFG.

La FIG, ce sont 130 fédérations nationales, 40 millions de licenciés environ, 4 disciplines olympiques et des disciplines non olympiques mais que nous apprécions tout autant. Une assemblée générale tous les deux ans, un conseil de 44 membres chaque année, un exécutif avec un président, 3 vice-présidents dont votre serviteur, 7 membres (Japon, USA, Koweït, Qatar, Allemagne, Chine, Mexique). Tous les continents sont représentés. Ils ont été élus par l'assemblée générale, plus l'exécutif des présidents techniques et aussi des membres des 4 présidents des unions continentales.

Nous avons 4 unions continentales. Vous faites partie de l'union continentale de l'Europe qui apporte une contribution exemplaire à la Fédération Internationale de Gymnastique. 4 groupes mondiaux ont été reconnus dont la Confédération méditerranéenne de gymnastique que j'ai l'honneur de présider.

Un effort considérable a été réalisé concernant la protection de l'enfant et de l'adolescent dans tous ses aspects et surtout éthiques. La FIG est à la pointe de la recherche médicale internationale concernant la croissance, ses aspects biologiques avec le concours de grands laboratoires mondiaux dont un français à Montpellier.

Une vigilance permanente concernant la lutte anti dopage en association avec l'agence mondiale antidopage, le CIO et l'UNESCO. Nous développons une politique et un matériel éducatif intéressant concernant la lutte antidopage et nous invitons la FFG à nous rejoindre sur ce plan.

La gymnastique, lors des 3 précédents Jeux Olympiques, a été classée dans les trois premiers sports les plus populaires en matière d'audimat télévision avec la natation et l'athlétisme. A Pékin, la gymnastique était le premier des 27 sports olympiques d'été.

La FIG organise chaque année ou tous les deux ans des championnats du monde, des coupes du monde catégories A et B. La FIG fait un effort considérable en matière d'éducation, de formation pour les juges, les entraîneurs en organisant de nombreux cours dans le monde entier, appelés « académie ».

Cette présentation est pour moi une excellente occasion de rappeler la place de la France, celle de la FFG au sein de la FIG. Outre les excellentes relations institutionnelles mais aussi personnelles qui ont toujours existé, soulignons quelques points importants.

Je rappelle que la FFG est avec la Belgique et la Suisse à l'origine de la création de la FIG il y a 128 ans. La France est une fédération nationale bien représentée avec 4 élus ou membres de droit. Ainsi, votre serviteur au bureau présidentiel, au comité exécutif, notre ami Georges GUELZEC au titre de président de l'UEG qui fait partie intégrante du comité exécutif, Mireille GANZIN, présidente de l'aérobic qui siège au comité exécutif et dans les comités, Christophe LAMBERT, vice-président du trampoline. On y ajoute un élu, membre élu du tribunal d'appel, Jacques REY.

Cependant, les statuts de la FIG indiquent clairement qu'un élu ne représente en aucun cas son pays. Il devient neutre aussitôt qu'élu, mais sa culture nationale d'origine peut se retrouver dans les décisions prises consensuellement et son charisme, ses qualités humaines et professionnelles pourront avoir un grand impact dans les décisions concernant les statuts, règlements généraux, choix du lieu des grandes compétitions internationales. Depuis quelques dizaines d'années, la FIG a pu obtenir bon nombre de coupes du monde et de championnats du monde. L'avis des élus issus de la FFG a bien souvent été pris en compte.

L'an passé, une dotation spéciale avait permis de récompenser 3 fédérations nationales parmi les 130 suivant un classement intégrant le dynamisme de la Fédération, entre autres critères le nombre des disciplines pratiquées en compétition, y compris la gymnastique pour tous, hors compétition.

La France s'est classée troisième l'an passé parmi les 130 pour son dynamisme. La France est aussi une des nations les plus impliquées dans le système éducatif des académies avec la participation appréciée d'experts français dans toutes les disciplines. Un très grand merci pour cette participation à nos académies pour l'éducation, la formation de nos entraîneurs dans le monde entier.

Nous savons aussi les efforts considérables de la FFG pour mettre en place l'éveil psychomoteur des tout-jeunes. Notre Baby Gym rentre dans un esprit et un cadre éthique modèle. Nous avons quelques réflexions et soucis sur l'éducation des jeunes enfants. La Baby Gym telle que pratiquée en France dans cet esprit non compétitif pour le futur, ouvert et à l'éveil psychomoteur des enfants, c'est tout à fait excellent pour nous. Merci donc de cette forme d'éducation particulière à notre pays.

Le prestige tient certes à la qualité de la politique de la FFG en matière de relation internationale, il est lié aussi au fait de bons résultats sur certaines compétitions et que la FFG organise deux compétitions les plus mythiques qui sont classées comme le must du must dans le monde de la gymnastique ; je veux dire les fameux Paris Bercy -mythique- et Corbeil-Essonnes qui est aussi mythique avec ses 35 éditions qui rassemblent les meilleurs gymnastes du monde. Tout le monde veut aller à Paris Bercy, à Corbeil-Essonnes et tout le monde voudra aller à Levallois pour l'édition prochaine des championnats du monde de sport acrobatique.

Pour conclure, la FFG apporte souvent son soutien à certaines fédérations en voie de développement. Elle a largement aidé certaines fédérations, notamment africaines et deux fédérations nationales à voir le jour. Au nom de la FIG, merci de s'occuper de nations de niveau plus modeste. Ce soutien est reconnu.

Je vous souhaite donc, cher Président et chers tous, au nom de la FIG, un bon travail et un bel avenir que la gymnastique française mérite. Au nom de la FIG, je vous remercie de votre attention.

(Applaudissements).

Mme MERIEUX.- Merci Michel. Retracer l'année 2013 ne peut se faire sans parler de nos chers disparus qui ont mis tant de cœur à soutenir la gymnastique. Malheureusement, cette semaine la liste s'est allongée puisque vendredi matin nous avons appris le décès de Mme FANOUILLET épouse de Jean, trésorier honoraire de la Fédération Française de Gymnastique. Je vous demanderai un temps de silence en mémoire de nos amis.

(Projection d'un diaporama).

Pierre PETITJEAN, créateur du club de Vandœuvre,

Nicolas BOURBON, fils de Jean-Louis BOURBON, entraîneur national,

Christian COLAS, vice-président de l'Elan gymnique de Villeneuve sur Yonne.

Louis-Pierre BLANC, vice-président honoraire de la FFG.

Taleb HAMMAMI, gymnaste de la société municipale de Puteaux.

Robert DIDOT, cadre technique.

Brigitte PECOLO, de la convention gymnique de Lyon.

(Une minute de silence est observée).

Je vous remercie.

M. LE PRESIDENT Monsieur le représentant de la ville d'Orléans et des collectivités qui nous accueillent, monsieur le vice-président de la Fédération Internationale de Gymnastique, monsieur le président de l'UEG, mesdames et messieurs les présidents des clubs d'Orléans, du Comité Départemental du Loiret et du Comité du Centre, mesdames et messieurs les présidents départementaux et régionaux, responsables de la gymnastique en France, monsieur le représentant de l'Etat, c'est notre histoire, notre FFG a, en 2013, 140 ans. C'est une vieille dame. L'USGF (l'Union des Sociétés de Gymnastique de France), fédération réservée aux hommes, a été créée en 1873. La FFFGEP (Fédération Féminine Française de Gymnastique et d'Education Physique) a été créée en 1912.

La fusion entre les deux fédérations aura lieu en 1942, mais de 1873 à 2013, 140 ans. C'est l'histoire de notre Fédération Française de Gymnastique qui compte désormais 305 000 licences dont 80 % sont féminines. C'est notre histoire.

On aura l'occasion de fêter cet anniversaire en fin d'Assemblée Générale d'une façon symbolique qui vous plaira, je l'espère.

Notre Fédération est porteuse. De valeurs sportives bien sûr, mais aussi sociales : regrouper, animer des personnes, fédérer les clubs a tout son sens au sein de notre Fédération.

- Des valeurs d'éducation, de formation, de promotion des gymnastes, des juges ou des dirigeants de clubs.

- Des valeurs de solidarité entre élus, gymnastes de haut niveau ou non, entre clubs, etc.

Ces valeurs ont parfois été oubliées ces dernières années, mais c'est autour de ces valeurs qu'une équipe a émergé avec le souci de l'intérêt collectif fédéral comme priorité, l'innovation et la transparence comme orientations.

D'ailleurs, la transparence est une vertu de notre point de vue. C'est pourquoi, nous avons reçu plus de 40 questions diverses contre quelques-unes habituellement. Aussi, chacun comprendra, que pour des contraintes de temps, l'on regroupera les questions relatives au budget qui auront une réponse lors de l'intervention du trésorier et, pour les autres dont les thèmes sont particuliers, une réponse particulière, hors AG, sera donnée. Enfin, il sera répondu aux dernières directement dans cette AG. C'était une parenthèse sur la transparence et ses vertus.

Basée sur les valeurs évoquées précédemment, la gouvernance a changé en mars dernier. Il était nécessaire de changer après autant de temps, pour relancer la machine vers l'avant. Une nouvelle équipe s'est mise en marche pour travailler. Elle a fait des propositions, a été élue et n'a rien pris à personne. Les élections, qui désormais sont terminées, ont tranché.

Rapidement, chacun s'est mis au travail. Dès que le nouveau Comité Directeur a été élu, les commissions statutaires et règlementaires ont été formées et les candidats ont été très nombreux à vouloir s'impliquer. On apprécie cet engagement.

Comme promis lors de l'AG électorale, des membres d'opposition, certes pas tous, ont aussi été intégrés dans l'organisation fédérale. Comme promis dans notre programme, on a lancé un audit sur les aspects financiers et sur l'organisation. Nous avons fait réaliser un audit financier sur la Fédération Française de Gymnastique, sur l'INF (Institution Nationale de la Formation) et sur FPG (France Promo Gym), et une analyse de l'organisation pour définir une nouvelle ligne de départ en début de mandat.

Nous étions restés à l'idée que nous avions la plus belle des fédérations, sans doute la meilleure nous disait-on à l'époque. Aujourd'hui, la réalité est différente et quelle fut notre déception de constater cela.

Sur les aspects financiers, nous avons constaté avec le cabinet KPMG des actes pénalement répréhensibles. Cela nous a amenés à porter plainte auprès du Procureur de la République en octobre dernier sur les aspects liés à la gestion.

Oui, la relation entre l'ancien président de la FFG et FPG est alambiquée avec des intérêts multiples. Oui, il a été amené à intervenir dans la gestion de cette société. Oui, il a fait du conseil rémunéré à cette société. Oui, il a réalisé des achats avec les fonds de la société. Oui, il a loué des locaux à cette société.

La justice doit faire son travail. Nous n'avons pas de commentaires à faire, nous défendons seulement l'intérêt de notre Fédération. Par voie de conséquence, la FFG actionnaire majoritaire, a dû révoquer le gérant de FPG, tout en le conservant comme responsable technique pour les mois qui le séparent de la retraite.

Par ailleurs, nous avons rapidement constaté des défaillances d'organisation du siège fédéral centralisé à l'extrême et inadapté à la vie associative actuelle. Cette étape d'analyse nous a pris beaucoup de temps et d'énergie. Il aura fallu travailler avec le cabinet KPMG et avec nos avocats.

C'est aussi par l'audit que l'on a constaté des actes très étonnants : des achats de matériels gymniques ou informatiques très importants et juste avant les élections, des contrats protégés -ce que l'on appelle des parachutes dorés- pour quelques-uns, empêchant toute évolution majeure de l'organisation fédérale. Des dossiers vides, comme pour les

championnats du monde GAC où aucun lieu n'était décidé. Des partenariats non renouvelés alors que l'on savait que la fin de ces derniers était en 2012.

En tout cas, en mars 2013, un certain nombre de dossiers étaient vides. Des dossiers sabotés aussi. Nous savons que nous devons organiser les championnats d'Europe GAM et GAF en 2015, et l'on a été très étonnés qu'après les élections de la FFG et du CNOSF, la personne qui siégeait encore au sein du CNDS ait décidé de retirer -sans notre accord- le dossier de demande de subvention du championnat d'Europe GAF et GAM. La subvention demandée était de 800 000 euros.

Qu'est-ce qui justifie de tels actes ? Pourquoi cela ? Je ne veux pas insister sur ces sujets, mais il fallait le dire. Je ne sais pas qui peut être solidaire de comportements qui desservent notre gymnastique. Je vous laisse donc juges de ces actes.

Autant le premier point, c'est la justice qui tranchera, autant le deuxième point, c'est vous qui ferez votre avis sur cette affaire. Désormais ensemble, il faut que nous avancions vers l'avenir. Alors, on a pris en considération ce qui est le plus structurant pour notre Fédération et notamment les ressources humaines. Vous avez été tenus au courant des évolutions sur les plans administratif et technique. L'ancien Directeur Général a demandé sa retraite, puis son congé sans solde pour se présenter aux élections, la personne en charge de l'événementiel et du marketing a été licenciée en juillet, refusant de collaborer avec la nouvelle gouvernance, la directrice de la communication, pour des raisons personnelles, s'est orientée autrement. Le DTN qui n'avait pas démerité, n'a pas été reconduit dans ses fonctions pour relancer la dynamique. Frustré du manque de résultats, on a dû aussi se séparer des entraîneurs de gymnastique féminine.

La réorganisation est une étape nécessaire pour mettre en oeuvre notre projet. Aussi, fin juillet, Corinne CALLON a été recrutée comme nouvelle Directrice Technique Nationale pour mettre en œuvre le projet technique de la nouvelle équipe. Elle a pu composer son équipe de techniciens après appel à candidature, organisée autour de 4 DTN adjoints sur le haut niveau, la formation, les pratiques compétitives, les pratiques du plus grand nombre.

Début septembre, un nouveau DG a été recruté : Romain BAUJARD après des expériences dans différentes fédérations comme la Fédération française de basket, la Fédération internationale de basket ou encore le CNOSF. Le nouveau directeur de la communication, du marketing et de l'événementiel débutera en janvier 2014.

En complément, pour responsabiliser chacun, l'ossature budgétaire a été revue. Ce gros travail doit permettre de maîtriser les dépenses d'une part, et de responsabiliser les directeurs administratifs et techniques, d'autre part.

Chacun dans son secteur et quel que soit son statut a la mission de rénover une organisation pour servir le projet FFG. Il n'est pas question d'avoir autant de projets que de corporations ou de statuts (privés ou publics), mais d'avoir un seul projet fédéral.

J'apprécie beaucoup l'engagement des personnels de la Fédération et des cadres techniques pour aller dans ce sens de rapprochement. Je vois aussi que les échanges professionnels sont très productifs et la motivation va croissante.

Nous n'avons pas perdu de temps. C'était une obligation de faire cette réorganisation et ce recrutement. Tout n'est pas réglé, mais la modernisation est en cours. Nous ferons ce qu'on a dit que l'on ferait dans le programme Gym Plus autour du club et des structures déconcentrées, c'est-à-dire développer, animer, former, exceller en améliorant la transparence et la communication, mais étape par étape. Nous avancerons dans le sens du programme que vous avez choisi avec nous.

Enfin, nous trouvons une situation particulière très tendue au plan financier pour les raisons évoquées tout à l'heure et que le trésorier développera plus tard. Nous aurons à échapper à l'illusion et à revenir à la réalité.

On aura de belles étapes durant la saison à venir : concrétiser les propositions techniques présentées ce matin et sur lesquelles j'attirerai à nouveau votre attention. Réussir les championnats du monde de gymnastique acrobatique à Levallois et le développement de cette activité. Réussir le Golden Age prévu à Toulouse. Initier la politique de communication et de partenariat. Pour travailler sur la relation avec les clubs, je vous donne rendez-vous lors de la réunion des structures déconcentrées prévue en avril 2014.

Chers amis, je compte sur vous pour participer avec nous. Vous n'êtes pas seulement les représentants des clubs, mais ceux de la Fédération Française de Gymnastique vers les clubs. C'est aussi à vous d'expliquer et de faire passer le message. C'est une notion d'accompagnement, d'engagement que l'on a pris envers nos clubs.

Il nous faut ensemble rendre à la gymnastique sa place pleine et entière. Il nous faut être plus nombreux, plus autonomes financièrement et plus médiatiques et surtout ensemble être tournés vers l'avenir.

Alors avec un peu d'émotion de prendre la parole devant vous que je côtoie depuis longtemps et à Orléans, une ville et une région chères à mon cœur, je vous remercie de m'avoir écouté.

140 ans d'histoire et un avenir à inventer avec un nouveau logo. On compte sur vous !

Merci beaucoup.

(Applaudissements fournis).

Mme MERIEUX.- Merci Président. Avant de poursuivre, je vous signale la disparition de Monsieur Yves BOURBAO de Saint-Brieuc, président du Comité départemental des Côtes-d'Armor. Nous venons d'en être informés. Toutes nos excuses et nous lui rendons hommage aussi. Merci.

Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 9 mars 2013

Mme MERIEUX.- Nous allons procéder à un essai des boîtiers avant d'approuver le PV.

Explications du fonctionnement des boîtiers.

Le boîtier s'éteint à l'ouverture et à la clôture du vote.

Les touches sont les suivantes : "1" pour, "2" contre, "3" abstention.

Vous pouvez annuler en appuyant sur le "C" et refaire votre choix.

Pour valider, appuyez sur "OK", votre vote est envoyé mais vous ne pourrez plus le modifier.

Organisation d'un vote test.

Mme MERIEUX.- Le procès-verbal a été diffusé sur le site Extranet de la Fédération dans la base documentaire. Chacune et chacun a donc pu en prendre connaissance préalablement à ce vote. Nous passons au vote.

Résultat du vote :

Voix totales : 285631 – Voix exprimées : 272386 – Nombre de votants : 121

Pour	249 638	91,65%
Contre	22 748	8,35%
Abstentions	13 245	

Le procès-verbal est adopté.

Je vous remercie.

Rapport du Comité Directeur

Mme MERIEUX.- Ces 9 mois ont été riches, intenses, le Président l'a dit tout à l'heure. Face à l'évolution de notre société, face aux événements qui nous entourent, notre Fédération se doit d'analyser avec sagacité la situation économique, sociale, institutionnelle, tout en organisant la mise en œuvre cohérente du projet Gym Plus.

Avec une passion commune, la nouvelle équipe a à cœur de faire évoluer avec vous tous la FFG. Tout au long de ces derniers mois, parallèlement à la conduite habituelle de la saison sportive, nouveaux chantiers, nouvelles stratégies, réformes, restructuration ont occupé notre quotidien.

Le bilan de nos travaux est consigné dans le rapport annuel mis en ligne sur le site de la Fédération le 30 novembre dernier. A ce propos, comme vous avez pu le découvrir pour cette édition 2013, nous avons proposé un document dématérialisé et imprimable. Modernisation et économie ont guidé notre choix.

Je souhaite remercier toutes celles et tous ceux qui ont permis d'élaborer ce document.

Avez-vous des observations ? (Aucune).

Je vous remercie

Rapport des activités sportives

Mme CALLON.- Chers amis de la gymnastique, c'est avec beaucoup de fierté mais aussi d'émotion que je prends la parole aujourd'hui devant vous à l'occasion de l'Assemblée Générale de la Fédération.

Passionnée de gymnastique, j'ai plus de 40 ans de licence à la Fédération : gymnaste, entraîneur, juge internationale, élue, ceci parallèlement au métier de professeur d'EPS en collège, puis cadre technique placée auprès de la Fédération avec notamment une responsabilité de directrice technique de la zone Ile-de-France. Ce poste de DTN est le résultat d'un parcours et d'une passion.

Guidée par cette passion de la gymnastique, je me suis organisée pour servir au mieux cette ambition de performance.

Aujourd'hui, en phase avec une société qui évolue constamment, la Fédération vient de faire clairement le choix de la modernisation et du mouvement. Ce nouveau contexte

est une véritable opportunité que j'ai choisi de saisir pour rendre possibles des rénovations attendues du fonctionnement de la Direction Technique Nationale.

Ma conviction est qu'il n'est pas trop ambitieux que de vouloir améliorer nos performances dans cet environnement en pleine évolution.

J'envisage une Direction Technique Nationale proche du terrain, accessible à tous les échelons, ouverte sur l'extérieur, qui favorise un décloisonnement et encourage un projet global partagé dans sa traduction en actions techniques et sportives.

Je souhaite manager une équipe ambitieuse, audacieuse et fondée sur une relation de confiance afin de construire et mettre en oeuvre un projet initié par les élus fédéraux et partagé au sein d'une Direction Technique Nationale opérationnelle et solidaire.

Ce développement nécessite une rénovation du système au niveau organisationnel comme opérationnel. C'est donc un véritable challenge auquel je souhaite associer pleinement tous les cadres techniques.

Dans mon discours, je vous propose deux temps : ce qui a été fait depuis ma prise de fonction et ce vers quoi nous allons.

DTN est un poste à de multiples sollicitations, il est incontournable de prioriser et de décider. Cinq mois se sont écoulés depuis ma prise de fonction. Ce qui a guidé mes choix, c'est d'abord la conception que j'ai de ma mission. Le DTN est un manager qui envisage le cadre des possibles et définit le rôle de chacun. J'ai donc choisi dans un premier temps la gestion des ressources humaines, c'est-à-dire les missions des cadres techniques. Ma deuxième priorité a concerné l'organisation du secteur du haut niveau parce que Rio c'est déjà demain.

La réalisation de l'organigramme de la Direction Technique a été la première action réalisée. Pour la mise en oeuvre du projet fédéral, j'ai fait le choix stratégique de faire des appels à candidature en plusieurs étapes. Cette procédure permet à chacun de s'engager en fonction de ses motivations, de ses compétences et de confirmer sa position ou d'envisager une évolution dans ses missions. Ce processus permet de créer une réelle dynamique au sein des cadres techniques et au niveau des plans de carrière. Nous avons réalisé des fiches de poste, défini le rôle et les responsabilités de chacun. Des appels à candidature ont été réalisés et le seront encore progressivement.

Dans le rapport annuel, vous avez l'organigramme actuel de la Direction Technique qui a largement évolué et je souhaitais partager aujourd'hui avec vous la démarche qui m'a amenée à choisir ce fonctionnement, avec ces 4 DTN adjoints auxquels je délègue une partie de mon pouvoir. Je suis partie du licencié dans cette démarche pour déterminer les périmètres d'action autour du DTN adjoint. Un licencié à la Fédération, c'est un gymnaste qui peut rêver, s'engager dans la performance et le haut niveau. C'est le périmètre d'action du DTN en charge du haut niveau, Christophe LAMBERT, qui doit gérer et manager de la détection aux équipes de France le parcours du gymnaste

Un gymnaste est aussi un sportif qui s'engage tout simplement dans la compétition, qui pratique entre 4 et 15 heures par semaine et qui s'adonne à cette pratique volontaire et ce plaisir et qui va jusqu'aux compétitions de zone ou à finalité nationale. Ce périmètre d'action est en charge de Thierry KLEIN qui concerne toutes les pratiques compétitives avec la commission des pratiques fédérales.

Ensuite, nous avons aussi dans les clubs des gymnastes qui ne font pas de compétitions ou en font à finalité régionale avec une pratique de 3 ou 4 heures maximum par semaine, voire moins. Ceux qui ne font pas de compétition chez les jeunes comme la petite

enfance, les seniors, la gym de rue, l'organisation générale en lien avec les autres fédérations ; c'est le périmètre d'action de Thomas DESFORGES.

Avec les 3 DTN adjoints, nous avons cerné tous les gymnastes licenciés à la Fédération. Le quatrième DTN adjoint est en charge des formations, de les mettre en oeuvre et constitue un outil au service du projet fédéral (formation initiale et continue).

La construction de mon équipe est basée sur des valeurs partagées, l'authenticité, l'ambition, la confiance et l'intelligence collective. C'est un management d'équipe et je souhaite en aucun cas qu'un cadre technique ou qu'une personne en responsabilité se sente seul sur un projet.

Dans la rénovation, nous avons un projet novateur : la mise en place de la Mission d'Accompagnement de la Performance (MAP) au service du projet de haut niveau. Une mission qui apporte son soutien à chacun, qu'il soit gymnaste ou entraîneur, une sorte de boîte à outils favorisant un fonctionnement en réseau avec des experts, des consultants et des référents. Cette mission d'accompagnement de la performance sera dirigée par Laurent BARBIERI, en lien avec le DTN adjoint du haut niveau.

Cette MAP sera là pour nous accompagner dans le changement, les prises de fonction des nouveaux cadres en responsabilité, accompagner les gymnastes dans leurs projets de performance en lien avec leur projet de vie, accompagner le projet de rénovation du parcours de l'excellence sportive. La MAP sera là aussi pour accompagner la performance, favoriser la cohésion d'équipe et de groupe, favoriser la reconnaissance et la formation des entraîneurs de haut niveau, favoriser la création, l'initiative et l'anticipation. Nous allons prioriser une démarche singulière de projets qui met au centre le gymnaste et la relation entraîneur/entraîné favorisant la haute performance.

Le cadre de fonctionnement de la Direction Technique étant à peu près mis en place aujourd'hui, nous avons pu, notamment lors du colloque des cadres techniques fin novembre, aborder des réflexions concernant la construction partagée du projet fédéral. Mon souhait est de privilégier la concertation et le management participatif.

L'organisation du colloque des cadres techniques fin novembre, nous a permis de prioriser deux secteurs. Le groupe des coordonnateurs d'ETR (Équipe Technique Régionale) a engagé une réflexion en lien avec les élus sur le projet de rénovation du système compétitif. Nous avons aussi sensibilisé les cadres techniques pour avancer sur une démarche plus proche du club et identifier les actions du cadre technique pour accompagner le club dans son développement.

Le groupe de haut niveau était largement occupé et focalisé sur la rénovation du parcours de l'excellence sportive (PES). Les principes de la rénovation du PES sont basés en priorité sur le gymnaste et son parcours personnalisé en direction des médailles. La performance est singulière et particulière et nous devons favoriser l'individualisation des parcours.

Le deuxième principe, c'est la formation de l'entraîneur de haut niveau et la valorisation de la relation entre l'entraîneur et le gymnaste, c'est ce qui créera la performance.

Le rôle du club dans la formation du gymnaste est essentiel car c'est le point de départ. Le parcours du gymnaste vers les équipes de France commence dans le club et doit être structuré, valorisé et managé.

Les projets en construction autour de l'organisation de ce PES seront autour de la culture de la gagne en essayant de différencier largement deux étages : l'excellence, ce sont les collectifs des équipes de France en préparation des JO 2016 de Rio.

Le deuxième étage, c'est l'accession au haut niveau, cela concerne la détection et la formation du gymnaste vers la préparation des JO 2020 et 2024. Cette accession au haut niveau engagée avec ses territoires se fera d'une façon partagée avec les clubs et avec les comités, donc avec vous.

Nous sommes en route pour la construction du projet fédéral. Ce qui m'amène à la deuxième partie de mon discours, ce vers quoi nous allons, et c'est d'abord une rénovation de notre façon de fonctionner.

Mise en place d'un fonctionnement efficace avec les élus, avec les commissions permanentes, avec les CNS. Le positionnement des cadres techniques au service d'un projet commun, une rénovation des procédures, des fonctions de chacun, une nouvelle organisation avec le Directeur Général au niveau du siège fédéral, Romain BAUJARD. Nous allons favoriser une approche globale dans nos réflexions, une autre façon de penser avec un décloisonnement de nos disciplines pour une richesse partagée vers la mutualisation des compétences.

Les autres projets de la rénovation concernent la lisibilité du système compétitif. Nous souhaitons simplifier, animer et rendre dynamiques les compétitions au service des gymnastes, des organisateurs et des spectateurs.

Les formations doivent aussi être rénovées, avec pour objectif de les rendre plus accessibles. Nous allons favoriser les formations de proximité, adapter les offres de formation aux candidats, aux clubs et à nos pratiques qui ont largement évolué.

L'année 2014, c'est aussi la mobilisation autour des grands événements nationaux et internationaux et je sais compter sur tous les acteurs pour développer, favoriser et s'engager pleinement dans les championnats du monde de GAC à Levallois fin juin/début juillet qui est un événement dépassant la discipline acrobatique, mais qui concerne toutes les disciplines de la Fédération. Le Golden Age à Toulouse à l'automne sera un deuxième événement important pour nous et la Direction Technique sera présente.

En conclusion, reprenez deux mots : cohérence et audace. Cohérence dans la mise en œuvre du projet, avec les valeurs, avec la situation actuelle de la Fédération, ce qui nécessite d'envisager des changements par étape. Tout simplement de la cohérence entre le discours et les actes.

L'audace, c'est oser décider, choisir et renoncer. Oser l'instabilité du changement pour envisager un nouvel horizon. L'enjeu est de taille et nous allons le relever en fonctionnant à plusieurs vitesses.

Je vous remercie de votre écoute et aussi de votre engagement passionné au service de nos gymnastiques.

Place aux images et au plaisir des yeux pour cette rétrospective vidéo de l'année 2013 qui nous permet d'apprécier toute la richesse de nos activités.

Merci.

(Applaudissements).

(Projection d'une vidéo).

(Applaudissements).

Mme MERIEUX.- Merci. C'est toujours un grand moment d'émotion de voir ces images.

Je salue la présence de Mme GRIVOT, maire-adjoint chargé des sports de la ville d'Orléans qui nous a rejoints. Merci de votre présence, madame.

Je passe la parole au médecin fédéral national, Marc ROZENBLAT.

Rapport du médecin fédéral national

M. ROZENBLAT.- Mesdames, messieurs, chers amis de la gymnastique, c'est avec un grand plaisir et un peu d'émotion que je vous livre mon premier rapport en tant que médecin fédéral national de la FFG.

Ma nomination s'est faite le 27 avril 2013 en même temps que la composition de la commission médicale nationale que j'ai l'honneur de présider. Cette commission est constituée statutairement de techniciens, M. Patrick ANDREANI, notre Délégué Technique Général, Mme Corinne CALLON, Directrice Technique Nationale avec voix consultative, mais aussi notre vice-président chargé de la gymnastique pour le plus grand nombre et la gym santé représentant le Comité Directeur fédéral, M. Michaël DEROUBAIX, et bien sûr, des professionnels de santé, Mlle Ingrid STUTZ, notre masseur kinésithérapeute fédéral national et le docteur Pierre BILLARD, médecin du sport, ancien gymnaste du tumbling, médecin du relais sport de Meaux et moi-même.

La première réunion de cette commission a permis, en juin 2013, de positionner les différentes propositions que nous souhaitons mettre en place dans les mois à venir au sein de notre Fédération. Des priorités ont été proposées au Bureau fédéral et au Comité Directeur.

① La première a été de se mettre en adéquation entre la réglementation médicale nationale validée en 2008 et la situation sanitaire actuelle de notre Fédération. Des nominations ont été prononcées : un médecin coordonnateur de la surveillance médicale réglementaire, Pierre BILLARD. Il exerce une activité médico-administrative d'expertise ou d'évaluation, mais n'a pas de rôle dans le soin. Il a entre autres missions de recevoir, d'analyser les résultats de l'ensemble des examens pratiqués dans le cadre de la surveillance médicale des gymnastes sur liste ministérielle.

Un médecin coordonnateur des actions dans le domaine de la gymnastique du plus grand nombre et de la gym santé : le Dr Jean-Bernard SOLIGNAC. Un médecin coordonnateur de la lutte anti dopage : le Dr Michel LEGLISE que vous connaissez et qui a accepté de s'occuper de cette thématique. Des médecins de terrain : le Dr Joëlle JACQUIN nommé médecin des équipes de France de tumbling, de trampoline et de gymnastique acrobatique et également le médecin du pôle France trampoline d'Antibes et moi-même qui coordonne toute cette équipe en m'occupant plus particulièrement de la coordination de toutes les équipes de France et entre autres des équipes GAM, GAF, GR et Aérobic.

Cette organisation ne peut se concevoir qu'avec l'aide des 24 médecins des pôles France et Espoir que vous voyez affichés sur ce tableau par répartition et par discipline. Chacun de ces pôles France, Espoir, a en effet un médecin dédié. Certains s'occupent de plusieurs pôles en même temps.

Cette organisation ne peut se concevoir sans l'aide des médecins fédéraux, régionaux et départementaux. Comme vous le voyez sur cette diapositive, il y a des lacunes dans certains territoires. Je vous invite et j'invite les présidents régionaux et départementaux à revenir vers moi pour me signaler les éventuelles difficultés qu'ils pourraient rencontrer sur le terrain pour avoir un médecin fédéral.

② La deuxième priorité de la commission médicale nationale a été de mettre en place un suivi médical de proximité pour les gymnastes des équipes de France qui préparent les championnats d'Europe et du Monde 2013 dans leur discipline respective. Une main courante informatisée avec suivi médical a été mise en place sur le pôle France de l'INSEP. Cela a permis à tous les acteurs du domaine de la santé, les médecins, les masseurs kinésithérapeutes, les psychologues, les diététiciens, de dialoguer quasiment en direct et de manière collégiale sur l'état de santé de chacun des gymnastes et d'éviter ainsi la perte de temps et la redondance dans la prise en charge de la santé de notre élite.

Ce suivi médical informatisé a fait l'objet d'une publication scientifique sous forme de poster lors du congrès européen de médecine et de traumatologie du sport à Strasbourg fin septembre 2013. Vous en avez un exemplaire à l'entrée de l'auditorium. Il a été apprécié par la plupart des congressistes de Strasbourg et a donné des idées à de nombreux médecins fédéraux nationaux et de l'équipe de France pour leur propre suivi d'athlètes. La gymnastique est dans ce domaine montrée en exemple.

Ce dispositif sera proposé à tous les acteurs de santé de notre Fédération et permettra de mettre en place un réseau professionnel de santé informatisé avec une veille sanitaire efficace, collégiale et performante. La présentation de cette veille sanitaire a été faite lors d'une information médicale FFG lors du week-end des Inter Comités et des coupes nationales le 23 novembre au Vendespace.

La situation budgétaire fédérale ne nous a pas permis de faire des invitations, mais les personnes présentes ont pu prendre connaissance de la nouvelle organisation médicale de notre Fédération et des différentes avancées dans le domaine de la surveillance médicale, du dossier médical performance et de la lutte antidopage.

Concernant le dossier médical performance, il était devenu en grande partie obsolète. Il a été actualisé par les médecins de la commission médicale nationale et est, en ce moment, en évaluation par une trentaine de médecins fédéraux pour être finalisé pour la prochaine brochure technique générale 2014/2015. Les données de ce dossier vont permettre des études épidémiologiques et d'orienter au mieux la prise en charge sanitaire des pathologies observées chez nos sportifs de haut niveau et d'élite. Ce dossier médical performance ne remet pas en cause le certificat médical performance, ni la réglementation médicale actuellement en vigueur dans notre Fédération ; il ne concerne que les médecins et sera une avancée capitale pour montrer en exemple pour les autres sports nos différentes réflexions pour la santé de nos gymnastes. Les réflexions récemment échangées au sein de la commission médicale du CNOSF où je représente la FFG en sont aussi le témoignage.

Sur proposition de notre Directrice Technique Nationale et avec l'aval de la commission médicale nationale, les certificats médicaux de performance seront dorénavant centralisés au siège fédéral et n'auront plus à être présentés à chaque compétition. Il s'agit d'une simplification majeure de nos procédures, à la fois pour les engagements en compétition d'élite, mais aussi dans le programme plus général d'harmonisation de nos différentes disciplines et de toute la simplification administrative que toute la gouvernance actuelle souhaite mettre en place.

Néanmoins, des accidents sont toujours à déplorer dans la pratique de notre sport. Les dernières statistiques sur l'accidentologie en gymnastique sont malgré tout stables, voire à la baisse. Deux accidents médicaux graves récents ont mobilisé toute l'équipe médicale nationale pour une prise en charge optimale. Si notre championne de France 2013 de tumbling s'en sort en retrouvant toute l'utilité de ses membres inférieurs, le deuxième accident tout récent au cours de cette même discipline nous laisse dans l'attente de l'évolution à moyen et

long termes pour donner un pronostic à ce jeune gymnaste foudroyé par un accident vasculaire cérébral quelques jours avant les championnats du monde de tumbling.

La commission médicale nationale de la FFG s'attachera prochainement à des réflexions plus en profondeur, notamment sur l'hygiène de vie et sur la préparation physique générale de nos gymnastes. Cette dernière, à la différence de la spécifique, est très peu pratiquée dans notre culture gymnique française et pourtant elle permettrait un meilleur état physique de nos gymnastes et une probable diminution notable de l'accidentologie au quotidien. C'est un travail de longue haleine mais, en tant que médecin fédéral national, j'encourage tous les efforts pour développer cette thématique envers nos gymnastes de haut niveau, mais aussi envers tous les licenciés de notre Fédération.

Une vingtaine de propositions sont encore en cours de réflexion au sein de la commission médicale nationale. Elles seront présentées une par une régulièrement au fil des mois à venir à nos instances dirigeantes en restant en adéquation avec la politique générale et technique de notre Fédération.

Le secteur médical de la FFG, composé de professionnels de santé, passe inévitablement par une reconnaissance contractuelle de ses acteurs. Cela est en cours de validation et a été analysé récemment par la commission juridique et éthique de la Fédération et par le Centre de Droit et d'Économie du Sport de Limoges. Leurs conclusions permettront certainement une avancée capitale dans ce domaine, afin de juguler le manque de vocation des professionnels de santé pour notre sport.

Plus profondément et pour conclure, toute cette organisation médicale fédérale aura pour but de faire, si possible, modifier l'image qui est véhiculée de nos jours sur notre sport. La gymnastique n'est pas un sport destructeur de santé. La gymnastique doit se pratiquer dans le plaisir et la santé. Je ferai le maximum pour atteindre cet objectif, vous pouvez compter sur moi. Je vous remercie de votre attention.

(Applaudissements).

Mme MERIEUX.- Merci Marc. Je passe la parole à Georges GUELZEC, Président de l'Union Européenne de Gymnastique brillamment réélu le week-end dernier.

(Applaudissements).

Rapport des élus internationaux

M. GUELZEC.- Monsieur le Président, mesdames, messieurs les officiels, chers délégués, chers amis, j'interviens en tant que vice-président chargé des relations internationales et des grands événements de la Fédération.

Nous avons créé une commission des relations internationales avec notre première réunion le 16 mai. Participaient à cette réunion le Président James BLATEAU, la Secrétaire Générale, moi-même en tant que vice-président chargé de cette commission, mais aussi du Comité Directeur, Michel LEGLISE, vice-président de la FIG et président de la Fédération méditerranéenne, Yvette BRASIER, présidente technique de l'Union Européenne du secteur féminin. Corinne CALLON n'était pas encore nommée à l'époque. Nous nous faisons aider de Michel BOUTARD, professionnel de cette commission chargée des relations internationales et grands événements. Nous avons nos élus professionnels tels que Christophe LAMBERT, vice-président technique du trampoline, Mireille GANZIN, présidente technique AER, Dominique MULLER-LAUTH, membre du Comité Technique de la GR et qui a fait partie de la création de l'Union Européenne il y a 30 ans. Enfin, la présidente technique de l'ACRO

Carine PERIDY. Nous aurons également la présence du nouveau Directeur Général, Romain BAUJARD et d'Isabelle DURIN, du siège fédéral.

Nous avons en tant que représentante au Comité National Olympique et Sportif Français, Isabelle SEVERINO, et Pascal VACANT pour l'institution scolaire.

L'incidence dans les relations internationales : la Fédération a beaucoup de contacts, notamment avec le ministère, avec la Fédération Internationale, l'Union Européenne de Gymnastique, les régions, les départements, les clubs quand ceux-ci veulent organiser une rencontre internationale.

Nous avons le CIO, le COE, les CNOSF, les CROS et CDOS.

Nos élus à la FIG ont été élus pour ce cycle à Cancun en octobre 2012. La prochaine élection aura lieu en octobre 2016. Attention, il ne faut pas attendre 2016 pour préparer ces élections, puisque la semaine dernière pendant le congrès de l'Union Européenne de Gymnastique, nous avons décidé que l'Europe organisera des élections primaires en décembre 2015.

Les élus de l'UEG ont commencé depuis le 7 décembre 2013, la fin du mandat aura lieu en décembre 2017.

Nous allons nous occuper de la stratégie du calendrier, puisqu'il y aura des modifications au sein de la FIG et le calendrier va se modifier dans les années à venir. Vous avez une simulation de calendrier, les formats de compétition vont être modifiés puisque dans l'avenir les continents devront faire les mêmes formats de compétition pour les 4 disciplines olympiques car nous allons entrer dans un système qualificatif aux JO de 2020 totalement différent.

Nous allons avoir pour la première fois les jeux européens à Bakou en juin 2015. Ils sont placés sous l'égide du Comité Olympique Européen. Seule l'Europe n'avait pas de jeux. La priorité est donnée à l'universalité, la performance, le dynamisme et nous finirons par un gala. Entre 18 et 20 sports seront présents pour ces premiers jeux européens.

L'organisation de ces jeux européens sera la suivante : une semaine de compétition, 442 gymnastes européens, des jumelages auront lieu entre la GAM et la GAF qui passeront en alternance. Il y aura aussi une alternance entre la GR et l'ACRO, le trampoline et l'aérobic, afin de limiter les temps morts reprochés par les médias. Pendant que les notes seront mises à la GR, des gymnastes en GA passeront.

Projet de primaire : la semaine dernière, à l'unanimité, les 44 fédérations nationales présentes ont décidé d'organiser des primaires. Si nous avons 3 présidents à la candidature à la présidence de la FIG, nous allons décider quel est le candidat que toute l'Europe soutiendra. Nous ferons la même chose pour les vice-présidents, pour les comités exécutifs, pour les présidents techniques. Cette décision a été prise suite aux résultats des élections de la FIG à Cancun en 2012, défavorables à l'Europe.

Je vous remercie de votre attention. Merci du soutien de la Fédération qui aide tous nos élus internationaux. Nous sommes au courant des programmes en amont ce qui nous permet d'optimiser nos calendriers futurs.

(Applaudissements).

Mme MERIEUX.- Je salue la présence de Patrick BEN SACI, vice-président du Comité Olympique et Sportif.

Orientations 2014

M. LE PRESIDENT Pour 2014 avec les contraintes budgétaires annoncées, nous avancerons sur plusieurs plans importants dans l'organisation de la gymnastique de haut niveau, dans les contrats d'objectif territoriaux ou encore dans le renouvellement de notre assureur avec l'appel d'offres en cours.

J'attire votre attention sur 3 points particuliers, en relation avec le club FFG qui était le moteur de notre programme. Tout d'abord, l'encadrement des clubs est un point majeur de notre développement quantitatif et qualitatif. On sait la pénurie de cadres dans nos clubs qui rend le recrutement difficile et empêche leur développement. Nous avons signé la convention cadre sur 100 emplois d'avenir avec le ministère des Sports. Bien sûr, ce n'est pas la réponse à tous nos problèmes, mais ce dispositif peut renforcer notre encadrement. Former les personnes est bien dans notre rôle.

Nous continuons d'être actifs en matière de formation professionnelle : BP, DE. Plus de 400 personnes sont formées annuellement par notre organisation. Plus de 10 régions sont d'ores et déjà investies pour résoudre ces problèmes d'encadrement et monter ces formations.

Le rôle du club est d'identifier les candidats et, avec la FFG et ses structures déconcentrées, de proposer des formations. La formation n'est pas la solution à tout, mais la détection et l'identification des candidats qui auront une formation et permettront d'avoir un résultat sur l'encadrement des clubs.

L'action du CAMA a été évoquée concernant le management associatif destiné aux dirigeants. C'est une action d'information et de formation. J'insiste sur le fait qu'elle n'est pas hiérarchique, personne n'a de leçon à donner. Durant ce CAMA, les échanges sont très riches. Il n'y a pas de raison que ce soit différent pour l'année à venir.

Le dernier point concerne la réorganisation de l'Institut National de Formation. Nous avons une multiplication des sessions de CQP et nous avançons vers la déconcentration de l'INF annoncée dans notre programme.

Le point n°2 est relatif à l'événementiel. Il est important pour une discipline comme la nôtre. J'ai déjà évoqué l'état dans lequel nous avons trouvé certains dossiers, mais en plus des événements prévus en 2014, les championnats du monde de GAc et le Golden Age, il est prévu de faire les championnats d'Europe de gymnastique masculine et féminine de 2015 et les internationaux de France en 2016 à Paris. C'est notre engagement, notre stratégie d'avoir un événementiel très bien organisé sur plusieurs années et avec la volonté d'équilibrer les comptes et non pas d'avoir des déficits comme habituellement.

Le succès de ces éléments passera par l'échange, la relation avec nos clubs pour faire venir les spectateurs, pour partager la gym avec le plus grand nombre. Pour être fiers de nos gymnastes, il faut aussi être solidaires et vous avez un rôle à jouer en tant que dirigeants et structures déconcentrées, responsables de clubs.

Le dernier point porte sur l'organisation du colloque des structures déconcentrées le 27 avril 2014. Nous aborderons différents sujets dont la rénovation du site Internet, la plateforme des services au service du club, l'étude de la modulation du prix de la licence, les chèques formation, l'accompagnement des clubs, les rythmes scolaires et les contrats d'objectifs territoriaux.

On compte sur votre participation qui devrait stimuler le programme Gym Plus.

En conclusion, la réussite de ces propositions se fera avec votre participation ou bien ne sera pas. On compte vraiment sur vous. Merci beaucoup.

(Applaudissements).

Présentation du budget de l'exercice 2014

M. JOURDAN.- Mesdames, messieurs, avant de vous soumettre le budget prévisionnel 2014, il est indispensable de faire un point de situation sur le budget 2013. Le budget 2013 révisé au 31.12.2013 sera, de manière certaine, déficitaire alors que le budget prévisionnel, voté en AG le samedi 10 novembre 2012, prévoyait un budget à l'équilibre.

Les principales raisons de ce déficit prévisionnel sont dues à une surestimation de certains produits :

- une surestimation des résultats des événements internationaux. Nous prévoyons un déficit de 82 000 euros au lieu d'un produit prévu de 200 000 euros, soit un écart de 282 000 euros par rapport au prévisionnel,
- une surestimation des partenariats commerciaux. Au 1^{er} janvier 2013 ou plutôt au 9 mars 2013, la FFG avait 3 contrats de partenariat en cours pour un montant estimé à 38 000 euros. La consultation pour la recherche d'un nouvel équipementier en 2012 a été un échec. Dans ce contexte, il était impossible d'atteindre le budget fixé, soit 400 000 euros. Le déficit de produits pour ce secteur sera donc de 362 000 euros,
- une baisse du financement issue de la convention d'objectifs signée avec l'Etat pour 161 000 euros.

En conséquence, le déficit est estimé entre 800 et 900 000 euros.

Ce manque de financement n'est pas nouveau.

En 2011, l'exercice était équilibré grâce à l'excédent dégagé par l'organisation des championnats du monde de GR, mais nous n'organisons pas un championnat du monde de GR tous les ans.

En 2012, le déficit est amorti par des produits financiers non prévus au budget prévisionnel. Sans la vente de ces valeurs mobilières de placement qui ont généré en 2012 des plus-values à hauteur de 443 000 euros, dont certaines ont été anticipées dans les comptes 2012 alors que les cessions ont eu lieu en 2013, le résultat aurait été déficitaire de 490 000 euros.

Nous sommes donc confrontés à un besoin de financement non satisfait depuis 3 années.

A ce contexte fédéral particulier s'ajoutent un environnement économique et social contraint, la stabilité de l'aide de l'Etat, mais aussi la baisse des subventions des collectivités territoriales.

La situation est donc délicate. Il nous faut construire un budget sur des bases financières solides et durables et mettre en place notre programme politique sur lequel nous avons été élus.

Notre stratégie est donc double :

- augmenter nos ressources propres. Le développement des pratiques gymniques est un axe important, mais nous devons aussi réfléchir pour les prochaines années à de nouvelles ressources propres,

- engager un véritable plan d'économie dont les résultats permettront de préserver, mais aussi de renforcer, les actions en direction du haut niveau, les projets à fort potentiel de développement, la structuration et le développement territorial.

Ce plan d'économie portera principalement sur la réduction des charges de structure et des fonctions supports : recherche des coûts inutiles, recherche de nouvelles méthodes de travail, réduction des charges de structures, en particulier la renégociation de tous les contrats, rationaliser l'organigramme fédéral et réduction des coûts de déplacement. Ce plan d'économie sera accompagné par un programme de formation du personnel et la mise en oeuvre de nouveaux outils.

Je vous propose à présent d'aborder le budget 2014 et j'en profiterai pour répondre aux nombreuses questions diverses qui nous sont parvenues sur ce budget. Bien entendu, la préparation de ce budget a pour objectif le retour à l'équilibre.

Avant d'étudier plus en détail le budget prévisionnel, je vous propose quelques chiffres clés.

- En comparaison avec les années précédentes (réalisées ou prévues), et conséquence de la baisse des partenariats et des subventions, la part des ressources propres augmente pour représenter 61,3 % des produits, soit 7 714 000 euros.

Les charges d'exploitation pour un montant de 12 590 000 euros hors événementiel sont en baisse de 7 % par rapport au réalisé 2012.

La masse salariale est budgétée à 2 872 000 euros, soit plus 0,4 % par rapport à 2012 pour 47 équivalents temps plein, dont 12 cadres techniques.

Ce montant intègre une provision pour risques suite aux licenciements intervenus en 2013. Je réponds à une question de Christian BERNARD, président du comité départemental de l'Ariège.

Je vous propose d'analyser plus en détail les principales lignes de produits :

- le produit annuel de licence est de 6 186 000 euros. Dans un souci de transparence, la méthode de calcul appliquée par notre commissaire aux comptes vous a été communiquée. Vous avez reçu une version 2 corrective du budget prévisionnel qui prend en compte ce mode de calcul. Je réponds aux questions de Guy VARLET, président du comité départemental des Hauts-de-Seine, Chantal GAMBI, présidente du comité départemental des Bouches-du-Rhône et Marie ROHEE, présidente du comité régional du Nord Pas-de-Calais.

Nous avons voulu privilégier la croissance prévue à 4 % plutôt qu'une forte augmentation du tarif de la licence. Pour rappel, il est à 19 euros depuis le 1^{er} septembre 2012. Notre proposition est donc la suivante : plus 1 euro au 1^{er} septembre 2014, plus 50 centimes d'euro au 1^{er} septembre 2015 et plus 50 centimes d'euro au 1^{er} septembre 2016. S'agissant de l'étude de la modulation du tarif de la licence, elle débutera en 2014. Je réponds à la question de Marie ROHEE.

Les droits d'engagement sont estimés à 195 000 euros, soit plus 2,3 % par rapport au réalisé 2012 et 6 % par rapport au projeté 2013. Pour rappel, une augmentation comprise entre 10 et 13 % a été votée en AG 2012. Je réponds à Guy VARLET.

La participation aux événements hors de France (le terme n'est pas très approprié en 2014 puisque deux d'entre eux auront lieu sur notre territoire) concerne les coûts de participation des délégations françaises à ces événements internationaux. Il s'agit pour 2014 du championnat du monde de gym acrobatique par catégorie d'âge, du Golden Age et du Team gym. Elle est estimée à 263 000 euros et sans impact sur le résultat car compensée par les charges correspondantes.

Les partenariats commerciaux : une nouvelle stratégie dans la recherche de nouveaux partenaires sera élaborée, ce qui doit nous permettre d'atteindre un objectif raisonnable de 250 000 euros. La démarche est la même pour les partenariats en nature et prestation. Avec les informations communiquées sur ce sujet au début de mon intervention, je réponds aux questions de Guy VARLET.

La subvention de l'Etat est en légère augmentation de 1,7 %. Le ministère a annoncé une stabilité des conventions d'objectifs avec les fédérations, mais nous avons quelques atouts qui peuvent nous permettre de négocier cette faible augmentation de 50 000 euros. Je réponds à Daniel SCHICCA, président du comité départemental du Haut Rhin.

La Maison des Sports de Labège nécessite une information de l'Assemblée Générale sur ses conditions d'exploitation. Son acquisition a pu être conclue à l'issue d'un parcours juridique long, complexe et coûteux.

Les résidents ont signé avec la FFG une convention d'occupation, et non pas un bail, leur permettant d'utiliser un ou plusieurs bureaux ainsi que les services de la Maison des Sports.

Cette contractualisation est le résultat de plusieurs éléments :

- d'une part, lorsque le CDOS était propriétaire de la Maison des Sports, des conventions d'occupation du même type avaient été signées avec les résidents, et cela dès la mise en service de la MDS ;

- d'autre part, le Tribunal de Grande Instance de Toulouse, dans sa décision du 26 mars 2007, a validé la reprise de la MDS par la FFG en imposant « *la poursuite de toutes les conventions d'occupation avec les divers comités départementaux, ligues et comités régionaux, sans aucun changement dans le niveau des prestations dues par eux (sauf les indexations contractuelles)* » ;

- la Cour d'Appel, dans sa décision du 23 juillet 2007, a confirmé ce point.

En conséquence, la FFG a poursuivi l'utilisation de ce type de convention, conformément aux décisions judiciaires.

A ce jour, les résidents paient une participation aux charges communes (fluides, énergies, entretien courant, sécurité, accueil, location de matériel,...) en fonction de la surface du ou des bureaux occupés. **Le fondement juridique de ce fonctionnement est la convention d'occupation qui ne prévoit pas de loyer.**

A propos de la revente de la Maison des Sports, la FFG peut revendre ce bien immobilier qui lui appartient. Toutefois, cette revente est soumise à deux contraintes : une décision de l'Assemblée Générale (article 12 des statuts), et **un reversement partiel, au prorata temporis, de la subvention du CNDS**, si cette vente a lieu avant le 31 mars 2018.

Ce reversement partiel serait de 84 570 euros pour une revente au 31 décembre 2013. Il n'y a pas, à ce jour, de réflexion engagée sur la vente de la Maison des Sports.

Les conventions de mise à disposition ont été actualisées : la participation aux charges d'exploitation est augmentée de 20 % en moyenne. L'impact sur le budget sera de 21 000 € environ. Il est prévu que cette participation soit revue à présent chaque année (elle n'avait pas fait l'objet d'une révision depuis 2008).

Les produits et les charges de la Maison des Sports ont été estimés sur la base du constaté 2013 et d'une projection au 31/12/2013. Les produits liés à la convention d'occupation représentent 70 % des produits, le solde concerne les charges directes facturées aux occupants (photocopie, téléphone, affranchissement). Les charges intègrent les charges de personnel (un ETP plus 6 semaines de congés payés), soit 70 000 euros.

Je réponds ainsi aux questions de Guy VARLET, Chantal GAMBI et Alain VOURIOT.

Pour répondre à Chantal GAMBI, la ligne "autres produits" concerne les inscriptions aux stages, au CAMA, les redevances pour l'organisation des compétitions internationales et des transferts de charges. Nous n'avons pas pris en compte les transferts de charges concernant le paiement des pensions, ce qui peut expliquer la différence avec les années précédentes.

Pour terminer sur les produits, nous n'avons pas prévu de produits financiers, c'est un choix de gestion conforme à notre volonté de construire un budget sur une base de ressources financières durables pour répondre à Chantal GAMBI.

S'agissant des valeurs immobilières de placement, la valeur brute globale inscrite au bilan au 31/12/2013 et reprise dans l'annexe du bilan reste inchangée à ce jour, soit 1 321 074 euros pour répondre à Alain VOURIOT.

Analysons à présent les charges.

Concernant les charges, la présentation analytique reste identique aux années précédentes. Par contre, la répartition des charges de structure et de personnel est différente. En l'absence d'un processus d'élaboration budgétaire formalisé et argumenté, il nous était impossible d'appliquer les règles précédentes. Aussi la comparaison entre les charges des exercices précédents et celles de 2014 est rendue difficile. J'essaierai de vous apporter des éléments de référence quand c'est possible.

Pour 2014, la clef de répartition des charges de personnel a été définie en collaboration avec les responsables de service. Les charges de structure ou services généraux n'ont pas été réparties, ce qui explique l'augmentation constatée par rapport aux années précédentes pour répondre à une question de Chantal GAMBI.

Pour l'administration, qui recouvre les charges de fonctionnement institutionnel, les charges de fonctionnement du siège, les charges de communication et celles liées aux systèmes d'information, les charges directes hors charges de personnel sont estimées à 1 239 000 euros, soit moins 8 % par rapport au constaté 2012. Cette réduction des charges amorcée en 2013 sera la conséquence du plan d'économie évoqué précédemment.

Nous abordons à présent les charges liées aux activités gymniques :

Le développement du sport de haut niveau se décompose en 5 lignes budgétaires :

- la préparation des collectifs qui concerne les stages et la participation aux compétitions internationales : le budget prévu pour 2014 est de

1 335 000 euros, soit plus 5,5 % par rapport à la projection du 31/12/2013 pour la gymnastique artistique masculine et féminine, la GR et le trampoliner. Les chiffres affichés comportent les charges de personnel,

- le soutien aux pôles espoirs est intégré dans la ligne budgétaire « Parcours de l'Excellence Sportive ». Auparavant, il figurait dans la ligne "soutien aux structures déconcentrées". Il nous a paru plus logique de le faire ainsi. Le budget prévu est maintenu à 980 000 euros en stabilité par rapport à 2012 et 2013. La charge du personnel fédéral affecté à l'INSEP et au pôle est évaluée à 630 000 euros,
- la formation, l'insertion professionnelle et les aides personnalisées aux gymnastes de haut niveau sont en hausse de 4,7 % par rapport à 2013. Le montant des bourses versées aux gymnastes s'élève à 820 000 euros et le montant des primes à la performance à 170 000 euros,
- le budget consacré au suivi de la santé des sportifs de haut niveau est maintenu.

Au total, le budget consacré au sport de haut niveau hors charges de personnel augmente de 5 % par rapport au budget 2013. C'est la traduction budgétaire des orientations voulues par la nouvelle gouvernance dans le domaine de l'excellence et en particulier l'affirmation d'ambitions réalistes de médailles olympiques et internationales et l'accompagnement renforcé des gymnastes des équipes de France.

La cinquième ligne budgétaire concerne l'international et la coopération qui baissent de 15 %.

Promotion du sport pour le plus grand nombre :

- le budget consacré au développement des activités sportives sera en hausse de 11 % par rapport à 2012. Elle profitera principalement à la poursuite des programmes Evolugym. Il existe pour ces programmes une attente forte des clubs en particulier pour la GAM, la GAF et la GR et c'était un engagement du programme Gym+.

Ce budget doit aussi permettre d'ébaucher des projets dans le secteur de la gym santé et de financer les actions présentées ce matin dans le domaine de la Baby gym.

Le budget consacré au soutien des manifestations nationales sera en baisse de 4 % par rapport à 2013, l'aide aux COL est maintenue.

La dotation aux zones techniques sera réduite de 15 %. Une analyse de l'activité des zones est en cours avec la participation de l'ensemble des DAZ. L'aide aux départements d'outre-mer est maintenue.

Enfin, les subventions aux fédérations scolaires et universitaires seront réduites de 20 %. Le budget prévu est de 11 000 euros.

Formation de l'encadrement : le budget est de 296 000 euros hors charges de personnel, soit une augmentation de 15 % par rapport à 2013. Elle traduit la volonté de s'appuyer sur les technologies d'information et de communication pour l'enseignement avec comme support la plate-forme DARTFISH. Pour répondre à une question de Guy VARLET au sujet de la formation, nous ne pouvons pas faire apparaître le budget prévisionnel de l'INF dans celui-ci, puisque cette dernière est une association qui possède ses propres instances décisionnaires.

Le budget « médical et prévention » qui comprend la structuration du secteur médical et les actions de prévention/recherche est maintenu pour 2014.

Concernant le chapitre structuration et développement territorial, la dotation financière pour le soutien aux structures déconcentrées est maintenue pour 2014 au même niveau que 2013 en prenant en compte une hypothèse de croissance de 4 %. Le principe de calcul est le même que celui qui a été utilisé pour 2014. 250 000 euros pour les aides aux emplois régionaux, 100 000 euros pour les plans de développement territoriaux et 316 000 euros sur la base d'un euro par licence, soit au total une redistribution de 666 000€. Je réponds ainsi aux questions de Daniel GLAUME, président du comité départemental de la Corse du sud et de Chantal GAMBI.

Les modalités de redistribution seront revues comme évoquées ce matin.

Le chapitre des activités gymniques représente 65,2 % du budget des charges contre 66,7 % pour le budget 2013, mais sans répartition des charges de structure. Nous pouvons raisonnablement en déduire que le pourcentage du budget dédié aux activités gymniques devrait augmenter en 2014.

Les charges de la maison des sports ont été explicitées précédemment.

Les charges financières et dotations comptables sont estimées à 250 000 euros, en légère baisse par rapport au prévisionnel 2013.

Nous n'avons pas prévu de charges exceptionnelles ni de produits exceptionnels.

Par nature, il est difficile de prévoir l'exceptionnel. Après observation des budgets précédents, nous constatons souvent que ce sont des charges sur exercices antérieurs (76 % des charges exceptionnelles en 2012) qui ont fait l'objet de remarques de notre commissaire aux comptes dans sa note de synthèse. Le plan d'action en cours nous permettra de provisionner correctement ces charges et ainsi réduire ces charges exceptionnelles. Je réponds à une question de Chantal GAMBI.

L'événementiel a suscité de nombreuses questions. Pour 2014, ce chapitre concerne uniquement l'organisation des championnats du monde de gym acrobatique à Levallois Perret sur la première quinzaine de juillet. Ce budget a été élaboré par la gouvernance précédente et déposé ainsi au CNDS. Il est donc logique qu'il vous soit soumis dans l'état. Je réponds aux questions de Guy VARLET et de Frédéric VENOUIL, président du comité régional Midi-Pyrénées.

Pour compléter sur ce sujet, et puisque vous êtes attentifs au bilan financier des grands événements, je vous engage à relire les réalisés 2011 et 2012 tels que repris sur un document de Pierre Henri BOURLIER du 21 février 2013. Vous remarquerez qu'en prenant en compte toutes les charges, l'organisation de ces grands événements ne dégage pas les produits annoncés.

Nous devons progresser dans la gestion de nos grands événements. D'autant plus que les subventions publiques ne seront pas toujours à la hauteur de celles perçues jusqu'à présent.

C'est ainsi que nous avons déjà pris des décisions importantes dans ce domaine pour réduire les charges.

- Fusion de la Direction de la communication et de la Direction de l'événementiel : économie de 150 000 euros.
- Accord de partenariat avec des professionnels de l'événementiel pour gérer l'hébergement et les transports. Pour les championnats du monde de gym

acrobatique, nous avons un accord avec France sport association qui possède une grande expérience dans ce domaine. Si celle-ci est concluante, nous poursuivrons ce partenariat pour l'organisation des championnats d'Europe en 2015.

Pour terminer, je citerai les recommandations de la commission des finances du 13 juin 2012. « ..La commission recommande un choix d'événement et une gestion favorisant les marges positives importantes sans perdre de vue l'intérêt sportif ». Dommage que ces recommandations n'aient pas été faites avant certains choix.

En conclusion, ce budget traduit la volonté de :

- retrouver l'équilibre financier,
- mettre en place une base financière solide et durable au service du projet fédéral. Cette base s'appuie sur un socle de 305 000 licenciés qu'il convient d'élargir : c'est essentiel pour mener à bien le projet fédéral, c'est essentiel parce qu'il donne la force et le crédit aux actions que nous menons, en particulier vis-à-vis de nos partenaires qu'ils soient publics ou privés.
- Ce projet traduit aussi la volonté d'engager un plan d'économie ambitieux, cohérent pour conserver intactes notre capacité de développement, d'investissement mais aussi nos ambitions au plus haut niveau.
- Mais nous devons rester vigilants. Il nous faut maintenir cette motivation qui nous anime tous, conserver cette volonté d'agir qui, chaque jour, construit notre Fédération.

Merci pour votre attention.

(Applaudissements).

Mme MERIEUX.- Merci Pascal pour cette présentation et ces éclairages.

M. VARLET.- Cela fait 20 ans qu'on attend un exposé clair sur nos finances et sur notre budget. Merci Pascal, tu n'es pas au-delà de ce que l'on attendait, tu es juste où il faut au moment où il le faut. Si j'ai posé, comme d'habitude, des questions, c'est parce que je m'intéresse à la vie fédérale. Si d'autres m'ont rejoint, c'est bien. Au moins, j'ai réussi à motiver certains. J'espère que cela va continuer. Pour une fois, quand on pose une question, on a une réponse. Merci Pascal.

(Applaudissements).

M. PRAT.- Vous avez dit qu'il y avait une augmentation des services généraux qui s'élève à 1 132 500 euros avant répartition. De quelle répartition s'agit-il ? Concernant la maison des sports, le budget prévu est de 227 000 euros et vous avez dit dont 1 ETP pour 60 000 euros. Peut-on avoir plus de précisions ?

M. JOURDAN.- Dans le budget prévisionnel des années précédentes, ce qui apparaissait en services généraux était réparti sur les autres postes. La ligne services généraux était donc faible. Nous n'avons pas fait cette répartition, ce qui explique pourquoi c'est supérieur. Pourquoi ? Parce qu'on ne connaît pas assez bien l'activité fédérale pour apprécier les clés de répartition de ces charges.

Sur la Maison des Sports, il y a une personne à plein temps -Claire SEVRAC- qui assure la gestion de la maison des sports, plus une personne qui la remplace quand elle est en congé. Le montant total chargé représente 70 000 euros, charges comprises.

(Manifestations des participants).

M. BERNARD.- En réponse à la démarche de M. VARLET qui se satisfait depuis 20 ans d'avoir enfin de la clairvoyance, je me félicite aussi de votre présentation. J'émet tout de même un bémol car on vient de prendre une gifle. On a pris conscience en début de réunion et de votre exposé, que nous nous sommes fait berné d'après vous, pendant plusieurs années, d'après M. Guy VARLET depuis 20 ans. Je m'étonne qu'un certain nombre de personnes sortantes dans ce Comité Directeur n'aient pas agi ou réagi à cela. Le seul lieu dans lequel on peut le faire c'est une Assemblée Générale. Comme on ne peut pas trop échanger autrement, c'est important qu'on ait su cela. Les personnes qui étaient dans les Comités Directeurs précédents n'ont pas pu ou su ou voulu agir. Pourquoi ?

M. LE PRESIDENT.- Tu indiques que tu t'es fait berné, mais nous qui étions élus dans l'équipe précédente, nous ne sommes pas à l'aise non plus. On a la sensation que nous n'avions pas toutes les informations quand cela se passait. A certains moments, on a fait des choix sans avoir toutes les informations. Je le regrette et je l'indique d'une façon très claire, simple et transparente.

M. VARLET.- J'avais posé une question concernant la maison des sports suite à un compte rendu de réunion. Je commence à comprendre qu'on nous a vendu un rêve et un mirage. J'ai le PV de l'Assemblée générale avec moi, on nous a dit que les personnes payaient un loyer et monsieur le président Rey a rajouté à l'époque que les locataires étaient prêts à doubler leur loyer. Or, on s'aperçoit que ce n'est pas le cas. On a acheté quelque chose, on a donné un vote lors d'une Assemblée Générale pour l'achat d'un immeuble qui était une tromperie et qui aujourd'hui ne nous rapporte pas, mais nous coûte de l'argent.

J'ai posé la question à mon Assemblée Générale, je suis mandaté pour, de m'associer à la démarche du Président de la Fédération sur le fait qu'on m'a trompé le jour du vote car j'ai donné un accord. On m'avait vendu une maison des sports idyllique. Or, en fin de compte, on nous a trompés même dans cette Assemblée Générale où le président du Comité Olympique était venu pour cautionner monsieur le président Rey à l'époque.

On peut s'interroger sur le nombre de tromperies. En 2004, j'étais membre du Comité Directeur fédéral. Je me rappelle les propos du président et c'est dans un compte-rendu que j'ai avec moi. *"Vous m'avez pourri un week-end avec vos 140 questions sur le budget"*. Voilà ce qu'était, à l'époque, ce que je ressentais en Comité Directeur. Cela ne s'est pas amélioré au fil du temps.

M. LE PRESIDENT.- Merci de ces interventions. Nous avons 40 questions et nous avons répondu à une vingtaine.

Mme JOBELOT du Gers.- J'ai lu vos tableaux. En 2011, 2012 et 2013 la maison des sports n'est pas déficitaire. En 2012, il y avait 11 000 euros, en 2013 15 000 euros et là en 2014 les prévisions font 50 000 euros de déficit. Pourquoi ? En 2012, vous annoncez 155 000 euros en charges et 166 000 euros en produits. C'est donc positif.

M. JOURDAN.- Sur 2012 on ne connaît pas le processus d'élaboration budgétaire. Il n'était pas formalisé. On a souvent parlé de développement durable. C'est aussi d'écrire ce qu'on fait. On a hérité d'une situation où il n'y a aucune procédure écrite. J'ai beaucoup de mal à répondre à votre question. En 2012, je n'étais pas trésorier et j'avais le même niveau d'information que vous. Je pense que toutes les charges de personnel n'étaient pas intégrées. C'est le seul élément de réponse. Je ne peux pas répondre à la place du trésorier en poste en 2012.

Mme JOBELOT.- Pour 2013, est-ce une estimation ?

M. JOURDAN.- Le chiffre pour 2014 a été estimé par rapport au constaté 2013.

Mme JOBELOT.- Il y a 50 000 euros d'écart.

Mme MERIEUX.- Nous allons poursuivre nos travaux.

Adoption des résolutions

Première résolution :

En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité directeur de la Fédération française de Gymnastique, l'Assemblée générale ordinaire **décide de fixer le prix global de l'affiliation pour la saison 2014/2015 à 145 euros.**

Celui-ci comprend l'affiliation à la Fédération et **la fourniture de deux séries annuelles du Gymnaste Magazine.**

Résultat du vote :

Voix totales : 282640 – Voix exprimées : 275595 – Nombre de votants : 119

Pour	207 043	75,13%
Contre	68 552	24,87%
Abstentions	7 045	

La première résolution est adoptée.

Je vous remercie.

Deuxième résolution :

En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité directeur de la Fédération française de Gymnastique, l'Assemblée générale ordinaire **décide de fixer le prix de la licence, hors assurance, à :**

- **20 euros pour la saison 2014/2015 ;**
- **20,50 euros pour la saison 2015/2016 ;**
- **21 euros pour la saison 2016/2017.**

Résultat du vote :

Voix totales : 272635 – Voix exprimées : 242592 – Nombre de votants : 115

Pour	169 119	69,71%
Contre	73 473	30,29%
Abstentions	30 043	

La deuxième résolution est adoptée.

Je vous remercie.

Troisième résolution :

En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité directeur de la Fédération française de Gymnastique, l'Assemblée générale ordinaire **décide de fixer le prix de la licence individuelle hors assurance pour la saison 2014/2015 à 160 euros.**

Pour les cadres d'État, les agents administratifs et techniques de la F.F.G. et de ses structures déconcentrées, ainsi que les participants à des activités exceptionnelles ou ponctuelles de la FFG, l'Assemblée générale ordinaire **décide de fixer le prix de la licence individuelle hors assurance à 20 euros pour la saison 2014/2015.**

Résultat du vote :

Voix totales : 286264 – Voix exprimées : 265882 – Nombre de votants : 121

Pour 218 765 82,28%

Contre 47 117 17,72%

Abstentions 20 382

La troisième résolution est adoptée.

Je vous remercie.

Quatrième résolution :

En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité directeur de la Fédération française de Gymnastique, l'Assemblée générale ordinaire décide pour **la saison 2014/2015 :**

* de fixer les tarifs et droits d'engagements pour les finales, demi-finales nationales ou épreuves qualificatives conformément au tableau ci-dessous, (prix en euros) :

	Individuels	Formations de deux à quatre gymnastes (Duo - Synchro, Trio, Quatuor)	- Equipes ; - Ensembles ; - Groupes de cinq gymnastes et plus
1/2 Finales Nationales ou Epreuves qualificatives nationales	25,50	30,50	30,50
Finales Nationales : - toutes disciplines : Critérium, Fédéral, National B - GA/GR : Avenir	25,50	30,50	43
Championnats de France et Coupes Nationales : - GA/GR : Catégories Espoir, Junior, Senior - Aérobic et TSA : Catégories Nationales	44	43	43
Championnat de France Elite Top 12			204
- Championnats de France Intercomités - Coupe de France - Festigym National et Team Gym			43

* pour les autres compétitions, de maintenir le pouvoir aux responsables des comités départementaux et régionaux de fixer à leur guise lesdits droits d'engagements.

* pour les zones techniques, les droits d'engagements sont fixés à 80% des droits ci-dessus.

Résultat du vote :

Voix totales : 272561 – Voix exprimées : 265237– Nombre de votants : 113

Pour 198 755 74,93%

Contre 66 482 25,07%

Abstentions 7 324

La quatrième résolution est adoptée.

Je vous remercie.

Cinquième résolution :

En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur de la Fédération Française de Gymnastique, l'Assemblée Générale Ordinaire décide **d'adopter le budget de l'exercice 2014 tel que présenté.**

Résultat du vote :

Voix totales : 286258 – Voix exprimées : 264899 – Nombre de votants : 121

Pour 185 015 69,84%

Contre 79 884 30,16%

Abstentions 21 359

La cinquième résolution est adoptée.

(Applaudissements).

Nous vous remercions de votre confiance.

Sixième résolution :

L'Assemblée générale ordinaire donne tous pouvoirs aux porteurs de copies et d'extraits certifiés conformes des procès-verbaux de la présente réunion pour accomplir toutes les formalités légales et administratives de publication.

Résultat du vote :

Voix totales : 281980 – Voix exprimées : 272587 – Nombre de votants : 117

Pour 257 707 94,54%

Contre 14 880 5,46%

Abstentions 9 393

La sixième résolution est adoptée.

Je vous remercie.

Questions diverses

Mme MERIEUX.- Nous avons reçu de nombreuses questions diverses. Nous les avons regroupées par thème. Celles concernant le budget ont déjà été traitées.

Question de Chantal GAMBI : moins 51 % entre le réalisé 2012 et le prévisionnel 2014. Gym Plus ne s'était-il pas engagé à rechercher et fidéliser les partenaires ? Où en est-on ?

M. LE PRESIDENT.- Selon les règles fixées, on a déjà parlé des partenariats et de la situation dont on a hérité. Un appel d'offres a été lancé sur les équipements pour les équipes de France. Le reste de la démarche est à construire avec le directeur de la communication, de l'évènement et du marketing que nous allons recruter le 2 janvier.

Mme MERIEUX.- Question de Daniel MESPOULEDE, comité départemental de la Dordogne. Dans le procès-verbal en ligne diffusé le 7 septembre 2013, le Comité Directeur valide l'orientation budgétaire du trésorier qui prévoit la définition d'une nouvelle stratégie pour la recherche de partenariat. Par ailleurs, Gym Plus s'est engagé à rechercher et fidéliser les partenaires. Curieusement, et mon interprétation peut être erronée, cela se traduit par une prévision à la baisse importante par rapport à 2012. Pourtant, nous avons pris note que sur le plan événementiel international 2014 aucun changement n'était envisagé et celui-ci comme par le passé devrait normalement apporter des partenaires ponctuels d'opportunité. Qu'en est-il ?

M. LE PRESIDENT.- La réponse a déjà été donnée. Pour le partenariat d'opportunité, on ne sait pas ce que la gym acrobatique pèse du point de vue commercial. C'est très différent de la GR. Nous sommes prudents.

Mme MERIEUX.- Question de Guy VARLET : notre DTN a été choisie sur dossier par une commission du Bureau comme proposition de nomination auprès de Mme le ministre. Pourquoi ce projet n'a-t-il pas été publié afin que les comités départementaux, régionaux et zones se saisissent de ce projet en mettant en œuvre le projet fédéral ?

M. LE PRESIDENT.- La DTN a eu plusieurs entretiens avec le ministère. Elle a présenté une vision pour la sélectionner et pour mettre en œuvre le projet de l'équipe en place. Il n'y a pas de diffusion de son projet. C'est un exercice durant les entretiens. Nous travaillons à la diffusion de ce projet très prochainement.

Mme MERIEUX.- Question de Guy VARLET : vous avez informé le 3 octobre 2013 les clubs engagés dans le top 12 GAM qui, à titre exceptionnel, comprendra 13 équipes suite à une décision du conciliateur du CNOSF. Pourquoi ne pas avoir transmis cette information aux comités régionaux et départementaux ? Pourquoi ne pas avoir donné des explications concernant cette décision au conciliateur du CNOSF ?

M. LE PRESIDENT.- L'information a été donnée par le conciliateur à la FFG et aux clubs concernés, lesquels avaient 30 jours pour faire appel de la décision. La FFG a transmis l'information à tous les clubs du Top 12. Effectivement, la diffusion aurait pu être plus large. Cependant, on se pose chaque jour la question du meilleur rayon de diffusion à trouver. En 2014, nous aurons un top 13 et pas 12.

Mme MERIEUX.- Questions de Guy VARLET : le Bureau et le Comité Directeur ont pris la décision, après débat lors de leur réunion des 6 et 7 septembre 2013 suite à la proposition du Président rappelant la volonté de replacer les élus au centre des décisions fédérales, afin que le trésorier et la secrétaire puissent se rendre disponibles pour leur mission fédérale, de prendre en charge un pourcentage de la rémunération de ces derniers. Pourquoi cette décision ne s'est pas étendue à l'ensemble des membres du Bureau ? N'ont-ils pas besoin d'être placés au centre des décisions fédérales ? N'ont-ils pas besoin de se rendre disponibles pour leur mission fédérale ?

Question de Christian BERNARD : la question concerne les salaires, compensations financières allouées au sein du Comité Directeur. Peut-on connaître le montant de ces salaires, ainsi que le montant des primes concernant les postes de secrétaire administrative générale et de la directrice technique générale ?

Question de Chantal GAMBI : dans le compte-rendu du Comité Directeur du 7 septembre 2013, le trésorier JOURDAN qualifie de très contraint l'environnement social et économique actuel. Le Comité Directeur a décidé à l'unanimité de prendre en compte une partie de la rémunération du trésorier et de la secrétaire générale à hauteur de 26 000 euros par an pour chacun auxquels il convient d'ajouter les charges sociales. Si le principe de cette rémunération est parfaitement légitime, il n'en demeure pas moins que la somme attribuée correspond davantage à un salaire à plein temps qu'à un temps partiel. Dès lors, se posent plusieurs questions. Cette compensation financière est-elle l'expression de notre volonté de replacer les élus au centre des décisions fédérales ? Si oui, envisagez-vous une compensation financière pour l'ensemble du Comité Directeur, afin de permettre une meilleure efficacité de chacun ? Ces personnes ont-elles cessé leur activité professionnelle ? Si oui, pour quelle partie de leur temps de travail feront-elles l'objet, comme le suggère le trésorier pour l'ensemble des salariés, d'un suivi mensuel de leur temps de travail ?

M. LE PRESIDENT.- Oui, c'était une volonté affirmée de partager le pouvoir et la rémunération. Ainsi, j'ai baissé mon salaire de Président pour permettre à d'autres d'être rémunérés. La loi permet la rémunération de 3 dirigeants bénévoles seulement. Les deux élus qui sont le trésorier et la secrétaire réservent un jour et demi par semaine en moyenne sur des missions exigeantes, en plus de leurs tâches habituelles. Ils travaillent aussi à temps partiel dans leur travail habituel. Pascal et Dominique touchent actuellement 2 160 euros bruts par mois chacun, pour un montant de 25 922 euros annuels chacun.

Pour la deuxième partie de la question, sur les salaires et compensations financières alloués au sein du Comité Directeur, la partie relative à la DTN est gênante. Les membres du Comité Directeur perçoivent une indemnité de 62 euros par séance et les membres du Bureau 100 euros par séance, ainsi qu'une prime pour les membres du Bureau de 2 000 euros par an. Il n'y a pas de poste de secrétaire administrative à la FFG. La DTN a aussi accepté de baisser la prime qu'elle perçoit qui est de 14 000 euros annuels.

(Applaudissements).

Il n'y a pas de cumul entre l'indemnité ponctuelle quand on participe à un Bureau ou à un Comité Directeur, ou lorsqu'on est rémunéré d'une autre façon ; il n'y a pas de cumul avec les indemnités du Bureau ou du Comité.

Mme MERIEUX.- Question de Guy VARLET : dans le compte-rendu du Comité Directeur du 26 et 27 avril 2013 dans le paragraphe commission médicale le refus du docteur Marc ROZENBLAT d'intégrer Alexandre DOMANGE au sein de la commission et plus particulièrement en qualité de membre du Comité Directeur. Pour Marc ROZENBLAT, la profession d'Alexandre DOMANGE, ostéopathe, est incompatible avec cette mission. Les membres du Comité Directeur souhaitent qu'il n'y ait pas de confusion entre la représentation du Comité Directeur au sein de cette commission et la profession de la personne.

Pourquoi le Comité Directeur a-t-il pris une telle décision ? Pourquoi le Comité Directeur n'a-t-il pas trouvé d'incompatibilité avec la profession du docteur BILLARD, de la kinésithérapeute Mme Ingrid STUTZ ?

Il y a eu débat sur la place de l'ostéopathie en médecine. Le Président a rappelé de ne pas confondre la profession et la mission. Un vote du Comité Directeur a eu lieu qui est à respecter.

Question de Daniel SCHICCA du CD 68 : à ce jour le reversement d'un euro des comités départementaux décidé par l'Assemblée Générale n'a toujours pas été réalisé. Pouvez-vous nous donner des informations et nous préciser à quelle date il le sera ?

Question de Thierry LARGE du CD 62 : le reversement d'un euro par licence pour les comités régionaux sera-t-il versé en 2013 ? Si oui, quand ? Si non, pourquoi ?

Chacun a dû recevoir le reversement d'un euro. Il n'y a pas d'autre information, si ce n'est que c'est envoyé.

Question de Thierry LARGE : les plans de développement des départements seront-ils reconduits ? Si oui, quand ? Si non, pourquoi ?

M. JOURDAN.- J'ai répondu ce matin. Oui, les plans de développement territoriaux seront reconduits dans le cadre des contrats d'objectifs territoriaux.

Mme MERIEUX.- Question de Thierry LARGE : vous avez signé une convention pour les jeunes en emploi d'avenir. Quelle aide et accompagnement avez-vous prévus pour les clubs qui se sont déjà engagés dans ces embauches ou qui vont le faire ?

M. LE PRESIDENT.- Nous avons répondu ce matin : le soutien que l'on peut apporter, c'est autour de la formation professionnelle, de l'information et du réseau qui va se constituer.

Mme MERIEUX.- Question de Daniel GLAUME du CD Corse du Sud : quelle sera la stratégie de la Fédération sur les incertitudes posées en termes de nombre de licenciés par la modification des rythmes scolaires ?

Question de Thierry LARGE : quelle réflexion et quelle mesure avez-vous envisagées dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires pour soutenir les clubs dont la perte de licences petite enfance, notamment les 3-5 ans, paraît inévitable ?

Nous n'avons pas de solution miracle, mais peut-être deux conseils. Tout d'abord, de présenter la gymnastique sous forme de découverte seulement pour ne pas la confondre avec la pratique en club. Différencier la pratique du périscolaire et celle du club. Il est aussi important de conserver l'activité au sein de l'école plutôt que de la faire au gymnase et de surcharger ce dernier où il est déjà difficile d'avoir des créneaux horaires. Sur le plan stratégique, la mutualisation -un questionnaire a été envoyé- une réflexion sera engagée sur les contenus de formation.

Il faut faire la différence entre ce qui va se faire en périscolaire et ce qui se fait au gymnase. Si les enfants peuvent avoir la même activité gratuitement, ils ne viendront pas au club. Alors que, s'ils sont en activité découverte dans le temps périscolaire et qu'on suscite l'envie, on les retrouvera peut-être dans nos clubs.

Question de Jean-Denis DAL-ZUFFO du CD 57 : l'appui des fédérations joue un rôle essentiel dans la décision et la priorisation des dossiers d'attribution des subventions d'équipement du CNDS. Or, le dernier Conseil d'Administration du 19 novembre 2013 n'a retenu qu'un seul projet gymnique. Combien y a-t-il de projets d'équipement gymnique en cours éligibles au CNDS ? Quelle stratégie et quels moyens la FFG a-t-elle mis en place pour soutenir l'implantation de nouveaux équipements sur le territoire national ?

M. JOURDAN.- En 2013, 5 projets ont été présentés et un seul a été retenu. Ils étaient tous éligibles au CNDS puisqu'ils bénéficiaient de l'agrément DRDJSCS, FFG et Comité Olympique. La stratégie est de mieux anticiper l'analyse et les propositions. C'est pourquoi dans les contrats d'objectifs territoriaux et dans les projets qui les accompagneront, on demandera de nous donner la liste des projets à moyen terme. Ces critères d'éligibilité aux subventions du CNDS équipement devraient évoluer en 2015.

Mme MERIEUX.- Question de Jean-Denis DAL-ZUFFO : nous avons été informés par un courrier du RTF de la gymnastique acrobatique que la Fédération

n'envisageait pas de moyens au service du développement de la discipline à l'occasion des championnats du monde organisés en France en 2014. Malgré tout, le budget s'appuie sur une forte augmentation des licences. Quelle est donc la stratégie de la Fédération pour atteindre ces scores ? Quel est l'avenir des disciplines acrobatiques, trampoline, tumbling et gymnastique acrobatique au sein de la Fédération ?

M. LE PRESIDENT.- Le RTF GAC fait partie du Comité Directeur. Nous avons des moyens limités aujourd'hui. Vis-à-vis de la GAC, il n'y a pas de problème car il y a un accord sur l'événement et sur le développement. Cependant, il y a un relatif désaccord sur les moyens mobilisables. Il n'est pas possible de recruter des techniciens GAC spécifiques et supplémentaires, mais il a été proposé de travailler transversalement avec les techniciens qui existent. Les championnats du monde auront lieu et un plan GAC se fera entre janvier et juillet 2014.

Mme MERIEUX.- Question de Frédéric VENOUIL de Midi-Pyrénées : les engagements Gym Plus prévoient de mettre en cohérence l'événementiel et le plan de développement des activités gymniques. Cette volonté a été confirmée et rappelée lors de la réunion du Comité Directeur des 26 et 27 avril -annexe 5. En 2014, se déroulent en France les mondiaux de gymnastique acrobatique, le Golden Age européen. Quels sont les moyens déployés pour accompagner le développement de ces activités gymniques liées à cet événementiel ?

M. LE PRESIDENT.- La logique énoncée subsiste. Quand il y a un événement majeur, un plan de développement correspondant est réalisé. Pour l'instant, bien qu'il y ait urgence, on a eu d'autres activités qui ne nous ont pas permis de le faire. Les moyens sont à mobiliser, mais je n'ai rien à annoncer de plus aujourd'hui.

Mme MERIEUX.- Question de Daniel MESPOULEDE du CD de Dordogne : pouvez-vous nous éclairer et apporter sur le domaine du partenariat où vous en êtes dans les approches et la reconduction des partenariats ?

M. LE PRESIDENT.- L'appel d'offres est en cours pour l'équipementier et sur les autres aspects, la stratégie sera à poser à partir du 2 janvier avec le nouveau directeur de la communication, de l'événementiel et du marketing.

Mme MERIEUX.- Question d'Annie SPINNER du CR d'Alsace : au 1^{er} janvier 2016, il sera mis en place la loi concernant la mutuelle santé pour tous les salariés. Nous ne connaissons pas encore les modalités d'application, mais j'aimerais savoir si la Fédération Française de Gymnastique pourrait négocier les barèmes d'application auprès de notre partenaire d'assurance et le prix des contrats ?

La loi de sécurisation de l'emploi du 14 juin 2013 qui a repris les dispositions de l'accord national interprofessionnel du 11 janvier 2013 rend obligatoire dans toutes les entreprises au 1^{er} janvier 2016 une couverture complémentaire santé collective.

Ce contrat devra garantir un niveau minimal de remboursement des frais engagés par le salarié à l'occasion de la maladie, la maternité ou l'accident. L'employeur devra assurer un minimum de 50 % du financement de cette couverture « frais de santé ».

La mise en place sera progressive. Des négociations doivent être engagées au niveau de la branche afin de mettre en place les garanties exigées par la loi. Elles porteront sur la définition du niveau des garanties, la répartition de la charge entre employeur et salarié, les modalités de choix de l'assureur (la désignation par la branche, des recommandations ou libre choix de l'employeur). La branche sport a débuté les négociations. La commission paritaire a créé un groupe de travail sur ce sujet.

Nous arrivons au terme des 45 questions qui nous ont été posées. J'espère que les réponses apportées vous ont éclairés.

(Applaudissements).

Présentation du calendrier des compétitions nationales et internationales

M. KLEIN.- Je vais présenter la carte de France des compétitions nationales 2014 :

25-26 janvier : championnats de France individuelles de GR à Belfort.

22-23 mars : demi-finale nord de trampoline, tumbling et GAC à Cesson-Sévigné

29-30 mars : demi-finale sud de trampoline, tumbling et GAC à Saint- Etienne.

5-6 avril : championnat de France GAM, GAF et GR élite individuelle catégorie séniors/juniors et le top 13. Le lieu reste à définir.

5-6 avril : demi-finale nord de gymnastique aérobic à Châlons-en-Champagne et la demi-finale sud à Rodez.

2-4 mai : championnat de France open aérobic et championnat de France pour les divisions élite, nationale et fédérale et la finale nationale pour le challenge à Chambéry.

3-4 mai : coupe nationale de trampoline, tumbling et GAC à Trévoux.

9-11 mai : championnat de France individuel de GAM et GAF avec les catégories nationales B, C, optionnel, les critères et la catégorie avenir et espoir à Rennes.

16-18 mai : championnat de France des divisions nationales pour la GAM, GAF et la GR et championnat de France des divisions fédérales GR à Bourg-en-Bresse.

30 mai-1^{er} juin : Festigym national avec des compétiteurs en Team gym, en trampoline et en tumbling à Montbéliard.

30 mai-1^{er} juin : championnat de France de GR des divisions critères avec les gymnastes individuels en avenir à Saint-Brieuc.

6-8 juin : finale de la Coupe de France GAM et GAF, championnat de France des divisions critères et championnat des divisions fédérales à Cholet.

7-9 juin : championnat de France des filières nationales et fédérales de trampoline, tumbling et GAC et trophée national individuel à Lyon.

6 juillet : trophée national des équipes compétition mixte de trampoline, tumbling et GAC à Levallois-Perret.

29 novembre : championnat de France division nationale de trampoline et de tumbling à Levallois-Perret.

La clôture de 2014 se fera dans un lieu qui reste à définir avec la coupe nationale de la GAM, GAF, GR, catégories seniors, espoirs, juniors et avenir.

6-7 décembre : championnat de France inter-comités GAM, GAF, GR et trampoline, le lieu reste à définir.

(Applaudissements).

Mme MERIEUX.- Je passe la parole à Christophe LAMBERT pour le calendrier des compétitions internationales.

M. LAMBERT.- Voici le calendrier pour 2014 :

8-9 mars à Thiais : Internationaux de Gymnastique Rythmique

15-16 mars à Calais : Tournoi international de Gymnastique Rythmique du Pas-de-Calais Gymnastique Rythmique

22-23 mars à Aix-les-Bains : Aquæ World Cup Gymnastique Aérobie

7-13 avril à Guimarães (Portugal) : 24^{ème} Championnats d'Europe Trampoline et Tumbling

9-11 mai à Corbeil-Essonnes : Tournoi de Coupe du Monde Gymnastique Rythmique

12-18 mai à Sofia (Bulgarie) : 30^{ème} Championnats d'Europe Gymnastique Artistique Féminine

19-25 mai à Sofia (Bulgarie) : 31^{ème} Championnats d'Europe Gymnastique Artistique Masculine.

9-15 juin à Bakou (Azerbaïdjan) : 30^{ème} Championnats d'Europe Gymnastique Rythmique

27-29 juin à Cancun (Mexique) : 13^{ème} Championnats du Monde Gymnastique Aérobie

30 juin-12 juillet à Levallois-Perret : Championnats du Monde et Compétition Internationale par Groupe d'âges Gymnastique Acrobatique

13-18 juillet à Helsingborg (Suède) : 9^{ème} Eurogym Gymnastique pour tous

21-28 septembre à Izmir (Turquie) : 33^{ème} Championnats du Monde de Gymnastique Rythmique

28 septembre - 3 octobre à Toulouse : 4^{ème} Golden Age Gym Festival Gym Senior

3-12 octobre à Nanning (Chine) : 45^{ème} Championnats du Monde Gymnastique Artistique

13-19 octobre à Reykjavik (Islande) : 10^{ème} Championnats d'Europe TeamGym.

Une belle saison s'annonce et j'espère de beaux résultats.

Merci.

(Applaudissements).

Mme MERIEUX.- Nous allons accueillir le directeur régional de la jeunesse et des sports, M. Yannick BARILLET.

M. BARILLET.- Mesdames, messieurs, monsieur le Président. Merci monsieur le Président de m'inviter à prendre la parole. N'oubliez pas la cohésion sociale, même si c'est encore récent.

J'ai rencontré à plusieurs reprises le président de la ligue, le Président de la Fédération, la DTN.

La période est délicate s'agissant des ressources humaines et financières. Nul n'y échappe ni au niveau national ou déconcentré. J'ai entendu avec plaisir que la convention avec le ministère avait été assez correcte. C'est plutôt une bonne nouvelle. Nous aurons bientôt une réunion de travail commune entre les directeurs régionaux et les chefs d'établissement. Je salue le nouveau directeur du CREPS, Eric LEPAGNOT.

Vous connaissez les priorités de la Ministre, dont la première est l'emploi qui va avec celle d'améliorer l'accès de tous aux pratiques sportives. Cette dynamique d'intervenir sur les inégalités d'accès aux pratiques sportives varie d'une discipline à l'autre. Les modalités de développement de votre discipline sont différentes d'un sport collectif, individuel ou de compétition, mais les enjeux sont les mêmes.

Le Président a évoqué l'intervention fédérale sur l'emploi avec des engagements sur les emplois d'avenir. La ministre est satisfaite pour 2013, car ils ont été remplis en région Centre. Le mouvement sportif a fait une belle performance avec 115 % de ce qui était prévu. Ces points sont importants. On insiste sur le rôle social des associations, des ligues et des comités. J'insiste sur la place que prennent les échelons déconcentrés de votre Fédération qui par leur distance, leur capacité d'intervention et de cohérence avec le niveau national sont en capacité d'aider les clubs à construire un projet, à répondre à ses priorités de l'accès et de la création d'emploi.

Ces programmes sont complexes et difficiles. Le dossier des emplois d'avenir ne répond pas toujours à votre discipline. Cependant, les résultats en région Centre montrent que chacun fait des efforts pour être dans le droit fil pour le bien de votre discipline et pour la place que représentent les associations dans notre société qui souffre de difficultés dont nous sommes tous acteurs et spectateurs.

Dans cette région, nous avons la chance d'avoir des relations de travail très régulières, affinées avec le Conseil régional, les collectivités locales et le mouvement sportif. On se rend compte que pour notre développement sportif, on a besoin de travailler ensemble.

Cela fait une transition avec ce que j'ai pu comprendre dans cette Assemblée Générale où il y a un changement d'époque. Je n'ai pas à juger si l'ère antérieure était meilleure ou moins bonne. L'équipe actuelle devra le prouver sur ses actes et faits. Les premiers actes posés, les premiers bilans montrés après moins d'un an d'exercice me paraissent souffler un vent frais. Le bateau va plus vite, donc j'espère que la Fédération fonctionnera bien.

Je vous souhaite à tous une excellente fin d'Assemblée Générale. Bon courage à votre équipe pour conduire la FFG avec constance et courage car les enjeux sont lourds. Les services de l'Etat avec leurs moyens humain et financier sont à votre écoute. Vous faites partie des disciplines qu'on attend pour le plus haut niveau, mais aussi pour la dimension sociale des pratiques sportives.

Merci de votre attention.

(Applaudissements).

Remise des récompenses fédérales et des labels

Mme MERIEUX.- Merci. Nous avons maintenant la partie institutionnelle de notre Assemblée. Je vais demander à Chantal LANGUET de venir pour la remise des plaquettes de la Fédération.

Mme LANGUET.- Bonsoir à toutes et à tous. Je ne suis pas seule dans cette commission nationale juridique et d'éthique. Nous sommes 5 membres choisis par la Fédération :

Sandra MONTFAUCON,

Louis DESSANTI,

Jean-Claude RAGOT,

Guy VARLET.

(Applaudissements).

Nos travaux ne se résument pas, malgré le terme de cette commission juridique et éthique, uniquement à traiter d'éventuels litiges. Nous espérons qu'il n'y en aura pas trop. Nous pouvons être sollicités par diverses commissions, comme la commission médicale dans le cadre de travaux sur la mise en place et l'actualisation de certains contrats.

Nous pouvons répondre à l'ensemble de vos demandes. Nous répondons devant notre Fédération et, entre autres, c'est avec grand plaisir que nous avons tenu une commission au mois de juin de manière à répondre au souhait de notre Fédération de remercier toutes celles et ceux qui, pendant une grande partie de leur vie, ont donné généreusement pour ce qui fait notre Fédération aujourd'hui.

43 dossiers nous ont été soumis et nous en avons retenu 41. Nous avons siégé le 24 juin 2013 et nous avons pu ainsi attribuer collégalement 36 médailles d'honneur de notre Fédération et 5 plaquettes fédérales.

La tradition veut que les plaquettes soient remises lors d'une Assemblée Générale. Sur ces 5 plaquettes, nous avons 2 récipiendaires présents dans la salle. Aujourd'hui, nous allons faire une exception au niveau de la remise de la médaille d'honneur puisque nous allons remettre la médaille d'honneur d'argent de la Fédération à quelqu'un qui œuvre depuis très longtemps sur Orléans pour le sport, Mme GRIVOT, maire-adjointe en charge du sport et de la jeunesse.

Mme Martine GRIVOT a réalisé toute une partie de sa carrière professionnelle à la CAF du Loiret. Elle y a travaillé pendant de nombreuses années. Elle est aujourd'hui retraitée. Cela fait 28 ans que Mme GRIVOT est licenciée au SM Orléans et est membre dirigeante de cette même association.

De 1996 à 2000, membre du Comité départemental de Gymnastique du Loiret, elle en devient vice-présidente de 2000 à 2003. Conjointement, de 1998 à 2003, Mme GRIVOT est membre du Conseil d'Administration du Comité régional de Gymnastique du Centre.

De 1997 à 2009, elle œuvre au sein du Comité départemental olympique et sportif du Loiret comme membre, puis comme secrétaire adjointe.

Cumulant plusieurs engagements, elle participe de 2000 à 2009 au Réseau femmes et Sport à la Direction régionale de la Jeunesse et des Sports.

Elle est depuis 2001 maire-adjointe d'Orléans et a en charge cette très belle mission des sports et de la jeunesse.

A ce titre, monsieur le Président va vous remettre la médaille d'argent d'honneur de la Fédération.

(Remise de la médaille).

(Applaudissements).

Mme LANGUET.- Daniel SANDRIN est appelé à la tribune.

En mai 1918 est formée sous le patronage des Etablissements HUTCHINSON, une société du nom de l'Union Sportive de Langlée qui deviendra en 1981, l'Union Sportive Langlée-Chalette et en 2002 l'Union Gymnique de Chalette.

Daniel SANDRIN débute sa carrière de gymnaste en 1946. Il n'a que 9 ans et est licencié pour la première fois en 1947.

Jusqu'en 1958, sous la houlette de M. Jean KOTEREC, les compétitions par équipe ou en individuel le font voyager à travers toute la France. Il n'a que 20 ans quand de 1958 jusqu'en 1961, c'est pour lui les grandes vacances au soleil de l'Algérie, séjour intégralement payé par l'Etat !

Dès 1961, à son retour, il retrouve l'Union Sportive Langlée-Chalette et au travers de nombreux championnats, il continue de pratiquer ce sport qu'il aime tant, notre gymnastique.

De 1969 à 1991, Daniel SANDRIN devient entraîneur bénévole du Club de Chalette et prend la présidence du club en 1991, poste qu'il occupe toujours à ce jour. Il a été longtemps membre du Comité départemental de Gymnastique du Loiret sous la présidence de Robert POUGIS.

Sportif accompli, Daniel a pratiqué d'autres nombreux sports comme le football, le judo, le catch, la plongée et le cyclisme qu'il pratique encore un peu.

Pour tous vos services et pour votre carrière de sportif, notre Président va vous remettre la plaquette de la Fédération.

(Remise de la médaille).

(Applaudissements).

J'appelle M. Daniel JOSEPH à la tribune.

Notre ami aura voué toute sa vie au sport puisqu'il en fit son métier en tant que professeur d'éducation physique et sportive. Une passion, c'est certain et une fidélité sans aucun doute, puisque notre ami entre en gymnastique dès 1961.

De 1971 à 2009, il est entraîneur au Femina de Montargis.

De 1980 à 2000, il est délégué technique féminin, puis délégué technique général au Comité départemental de Gymnastique du Centre.

De 1980 à 1985, il assure la responsabilité régionale de la formation des cadres féminins.

De 1992 à 2000, il est membre de la Commission technique nationale féminine de notre Fédération et depuis 2001 il préside aux destinées du Comité du Centre de Gymnastique.

Pour toutes ces années passées auprès des jeunes, nous vous en remercions et le Président va vous remettre la plaquette de la Fédération.

(Remise de la médaille).

(Applaudissements).

M. JOSEPH.- Si tout au long de cette carrière, j'ai abouti à cette belle plaquette, si nous n'avions pas eu en permanence une équipe, un conjoint, une famille nous n'aurions pas le plaisir de recevoir une récompense de la Fédération.

Je voudrais dédier cette plaquette à quelqu'un qui, pendant 40 ans, a subi mes humeurs heureuses ou malheureuses, suite à un entraînement qui s'est bien ou mal passé, une compétition loupée ou un stage ou un congrès trop éloigné. Cette personne, malgré toutes ces

contraintes, est restée compréhensive, indulgente et a assumé mon rôle de père de famille. Je dédie une bonne partie de cette plaquette à mon épouse Francine.

(Applaudissements).

M. BERTHELOT.- Merci de votre soutien. Nous allons accueillir Mme la vice-présidente qui va remettre les récompenses pour les 5 clubs certifiés.

Mme PEREMARTI.- Mesdames, messieurs, chers amis bonjour. Je suis très heureuse d'avoir, au cours de ce congrès, une mission particulièrement agréable à assumer au nom de la Fédération et de la commission nationale de labellisation qui a travaillé pour être dans le sens de la continuité dans le changement ou du changement dans la continuité.

La commission de labellisation s'inscrit dans la volonté fédérale de mettre à l'honneur le club, au centre des préoccupations de la Fédération. Le label est le moyen de distinguer, de remercier, d'accompagner les clubs dans une démarche structurante.

Comme chacun le sait, la gym qualité c'est dans un club FFG. Le plus dans la qualité pour un club FFG, c'est la certification qualité. Une démarche volontaire, constructive, structurante qui conduit chaque club, grâce à l'accompagnement réalisé dans le cadre fédéral, à acquérir une efficacité dans tous les registres de ses activités : organisation, environnement, accueil, compétence de l'encadrement, autant d'éléments qui permettront au club d'être le maillon fort nécessaire, efficace et performant entre la Fédération et ses adhérents.

D'où cette mission essentielle de mettre à l'honneur, au cours de notre congrès, comme c'est de tradition, les clubs qui ont fait le parcours et la démarche de l'acquisition du label certification qualité.

Nous allons donc appeler les présidents des clubs qui ont reçu la certification attribuée cette année dans le cadre de la commission nationale de labellisation et le diplôme leur sera remis par le Président de la Fédération, James BLATEAU.

L'association sportive Velaux gymnastique de la région PACA : Véronique VINCENT.

(Remise du diplôme)

(Applaudissements).

Le Red Star Club de Champigny sur Marne : Magali ROUSSEAU.

(Remise du diplôme)

(Applaudissements).

L'Union Sportive Créteil GAF : Gilles PIAU.

(Remise du diplôme)

(Applaudissements).

Club Athlétique de Combs-la-Ville : Michel GAUTHIER.

(Remise du diplôme)

(Applaudissements).

Clamart Gym 92 : Guy VARLET.

(Remise du diplôme)

(Applaudissements).

Union Gymnique de Longwy : Myriam BIAVA.

(Applaudissements).

Gym Flip Beaucaire de Tarascon : Olivier FROMENT. Il a mandaté M. PRAT pour recevoir le diplôme.

(Remise du diplôme)

(Applaudissements).

J'engage l'ensemble des clubs à adopter la démarche qualité qui est un accompagnement essentiel aux clubs.

Merci beaucoup.

(Applaudissements).

Mme MERIEUX.- Merci pour cette présentation. La parole est au Président.

140 ans de la Fédération

M. LE PRESIDENT.- Nous arrivons au terme de notre Assemblée Générale. On souhaitait fêter les 140 ans de notre Fédération. Nous avons débordé sur le temps, on s'excuse et on vous remercie d'être restés jusqu'au bout.

Je passe la parole à Claude BERTHELOT. Pour fêter ces 140 ans, on vous a préparé une surprise simple qui met en valeur les gymnastes, les entraîneurs et les juges. Nous remercions tous les acteurs de la gymnastique dont vous faites partie.

M. BERTHELOT.- Nous allons regarder l'histoire olympique de la Fédération Française de Gymnastique.

(Diffusion d'une vidéo).

Voici donc retracée en quelques minutes l'histoire de 4 belles médailles de bronze de la gymnastique française. Nous avons le bonheur d'avoir avec nous M. Henry BOERIO que je vous demande d'applaudir et qui va nous rejoindre. Nous avons aussi Benoît CARANOBE et Hamilton SABOT.

(Applaudissements).

C'est un immense plaisir de vous accueillir. Quelle a été votre vie après la médaille ?

M. SABOT.- La vie après la médaille est géniale. C'est un statut différent d'être médaillé olympique. On vole sur un petit nuage, mais on n'en redescend jamais car notre vie devient notre réalité. Je suis très content de cette vie actuelle. Beaucoup de choses ont changé et vont encore changer. Cela nous rend encore plus acteur de ce projet collectif avec la Fédération, avec les gymnastes du groupe et avec les entraîneurs.

(Applaudissements).

M. BERTHELOT.- Quel effet cela fait d'être le précurseur de la médaille olympique en France ?

M. BOERIO.- C'est un poids considérable à porter d'être le plus ancien en vie ! Quand j'ai eu la chance d'avoir mon premier écusson à coudre sur un maillot de corps, j'étais le plus jeune de l'équipe et je suis resté très longtemps le plus jeune de l'équipe nationale

avant que Philippe VATUONE et Laurent BARBIERI viennent me titiller. Comme j'étais entraîné par mon frère Georges, c'était encore plus dur à supporter.

Depuis 52 ans, la FFG n'avait pas eu de résultat avant que je remporte la médaille à Montréal et, 8 ans après, Philippe a réouvert la voie et tous les jeunes ont continué. Cela fait très plaisir de ne plus être orphelin.

(Applaudissements).

M. BERTHELOT.- Merci. L'autre médaille de bronze a été obtenue au concours général.

M. CARANOBE.- Oui, cela faisait 88 ans. Je n'étais pas au courant. C'est toujours une grande fierté pour moi le matin quand je me lève, c'est comme si je n'avais pas réalisé. Cela modifie une vie, cela ouvre d'autres perspectives, cela met de la pommade sur toutes les années de travail. C'est une grande satisfaction et permet de pouvoir commencer une nouvelle vie. Je suis en pleine reconversion plus sereinement.

M. BERTHELOT.- Tu as remplacé ta passion de la gymnastique par celle du vin.

M. CARANOBE.- Je suis en pleine transition. Mon père m'a aidé pour lancer mon business et à partir de janvier je reprends le bébé tout seul. J'arrête ma carrière officiellement fin décembre.

Hormis la médaille olympique, mon point commun avec Henry est que c'était la première fois que je l'ai rencontré il y a un mois et maintenant nous sommes cousins de Savigny.

M. BOERIO.- Il a fait du vin sa profession, il a été initié par son entraîneur Laurent qui lui a appris à déguster le cru de Bourgogne. Mon entraîneur Joseph me l'a appris aussi. Ce n'est que la continuité d'une grande famille. Nous nous sommes retrouvés dans cette superbe confrérie de Savigny-Lès-Beaune.

M. SABOT.- Venez nombreux le voir à Noisy-le-Grand sur la place du marché. Si vous voulez boire du bon vin, il sera de bon conseil.

(Applaudissements).

M. BERTHELOT.- Nous allons voir une rétrospective des médailles d'argent.

(Diffusion d'une vidéo).

M. BERTHELOT.- Nous avons le plaisir d'accueillir Eric POUJADE.

(Applaudissements).

M. POUJADE.- C'est ici que j'ai préparé cette médaille.

M. BERTHELOT.- Raconte-nous ton parcours olympique.

M. POUJADE.- Il a été bien de terminer par cette médaille. J'ai commencé ma carrière de haut niveau par une médaille d'argent au championnat du monde à Brisbane et j'ai terminé par une médaille d'argent aux J.O. de Sydney en Australie. Sinon, rien de spécial. Une reconversion normale avec beaucoup de foie gras et de magrets. Tout va bien.

M. BERTHELOT.- Les gymnastes sont des épicuriens. Il y a des médailles dans les agrès masculins. Thomas BOUHAIL a été nommé représentant ambassadeur pour les jeux mondiaux de la jeunesse à Nanjing en 2014. Il va représenter le Comité Olympique auprès des jeunes.

(Applaudissements).

Vous avez gagné des médailles en gymnastique masculine, mais l'or français, qu'est-ce que cela fait que ce soit une fille qui l'ait eue ?

M. BOERIO.- C'est la parité. La femme est l'égal de l'homme ou supérieure peut-être ?

M. BERTHELOT.- Il nous reste à accueillir Emilie Le PENNEC pour la médaille d'or aux asymétriques.

(Applaudissements).

(Diffusion d'une vidéo).

On s'en remet d'une médaille d'or olympique ?

Mme Le PENNEC.- Il faut bien. On y pense après tous les jours. Cela change la vie. On avance quand même.

M. BERTHELOT.- C'était un projet ou juste un rêve la médaille d'or ?

Mme Le PENNEC.- Il vaut mieux que ce soit un rêve que de le prévoir car on ne peut pas contrôler. Je faisais de la gymnastique parce que j'adorais et les choses se sont enchaînées jusqu'à la médaille. Je n'y croyais même pas, car ce n'était pas ce que je visais forcément. C'était un rêve pas avoué.

M. BERTHELOT.- Quand on revoit les images, retrouve-t-on les émotions de ce moment ?

Mme Le PENNEC.- Pas forcément car on a trop vu ces images, mais quand on repense à la compétition ou quand je vois d'autres images, oui cela fait resurgir toutes les émotions.

M. BERTHELOT.- Pour vous, toutes ces médailles olympiques ont-elles été un vrai point d'appui pour avancer dans la vie ?

M. BOERIO.- C'est sans conteste un point de départ qui ouvre énormément de portes relationnelles, qui permet d'accéder à des cénacles auxquels on ne pourrait pas aller. Ensuite, c'est comme à l'entraînement, il faut du travail, des diplômes et faire ses preuves. On nous demande toujours et nous apprenons aux autres à travailler pour être les meilleurs.

M. BERTHELOT.- La gymnastique est donc un excellent moyen d'apprendre à vivre un peu plus tard sa vie professionnelle.

M. BOERIO.- Sans vouloir contredire M. BARILLET, la gymnastique est toujours dans les 3 disciplines les plus regardées et demandées dans les compétitions internationales. Oui, c'est une école d'apprentissage de la vie. Ce que l'on s'impose au quotidien dans les salles d'entraînement, naturellement, se retrouve dans la vie de tous les jours.

M. BERTHELOT.- Merci. Un mot sur le tremplin de la médaille et ce qu'on en retire plus tard.

M. CARANOBE.- Cela m'a donné confiance en moi car j'avais des petits soucis à l'entraînement ou dans la vie de tous les jours. Cela m'a beaucoup aidé, cela m'a donné confiance en moi et permis d'avancer, d'avoir des projets. Je ne fais pas partie de ceux qui, quand on leur tape dessus, se relèvent plus forts. Plus j'ai du positif, mieux je me porte.

M. SABOT.- Pour moi, c'est plutôt récent. Cela m'a apporté énormément de bonnes choses. Cela pourra m'aider dans le futur. C'est un tremplin pour des projets.

M. POUJADE.- La médaille a été énormément travaillée, ce n'était pas une surprise. C'est l'ensemble de ma carrière avec des hauts et des bas. Ce qui m'est arrivé par la suite dans ma carrière professionnelle, la gymnastique et cette médaille, m'ont permis de toujours me relever dans n'importe quelle situation. Cela se passe bien.

M. BERTHELOT.- Emilie, comment s'est passé l'après gymnastique ?

Mme Le PENNEC.- Très bien. J'ai enchaîné tout de suite par ce que j'avais envie de faire depuis l'enfance, à savoir des études de kiné. J'ai fini il y a 3 ans et je travaille avec mon père. Depuis un an, j'ai commencé des études d'ostéopathe que je termine en juillet. Tout s'enchaîne.

(Applaudissements).

M. BERTHELOT.- La gymnastique peut rendre heureux. Bravo et merci à vous. Vous allez être récompensés par le Président James BLATEAU, accompagné des membres du Bureau qui va vous remettre un cadeau.

(Remise des cadeaux et photo).

Nous associons à ces médailles les entraîneurs et les juges de cette époque, Mme Yvette BRASIER, M. Jean-François BLANQUINO, M. Laurent BARBIERI.

Merci de votre présence à cette Assemblée Générale, je laisse la conclusion au Président.

Clôture

M. LE PRESIDENT.- Notre Assemblée est terminée. Nous applaudissons encore nos médaillés olympiques.

(Applaudissements nourris).

Merci nous sommes très fiers. Michel BOUCHONNET était responsable du haut niveau et nous lui rendons hommage.

Merci beaucoup. Bonne fin de journée.

(La séance est levée à 19 h 15).